Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 10 chaouel 1440
14 juin 2019

N° 63

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2450**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2453**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2458**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2462**
Avis aux créanciers..... **2479**
Convocations
Sociétés anonymes **2479**
Autres sociétés **2487**
Divers
Avis au public..... **2487**
Rectificatifs **2488**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat du PDG

Société DES STATIONS THERMALES ET DES EAUX MINERALES SOSTEM

Société anonyme

Au capital de 127.150.000,000 Dinars

R.C : B1152312004

M.F : 61861DAM000

Siège social : 5, Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 1082 RP-B.P. 1340

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration en date du 22 avril 2019 enregistré à la recette des finance Charguia en date du 14 mai 2019, sous le numéro 19702890, quittance n°MO59575, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 16 mai 2019 sous le numéro 201923913 les membres du conseil d'administration de la SOCIETE DES STATIONS THERMALES ET DES EAUX MINERALES SOSTEM ont décidé le renouvellement du mandat du président directeur général Monsieur Mohamed Lassâad M'Zah pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

2019T00891SANB2

Renouvellement du mandat du PDG

Société DES STATIONS THERMALES ET DES EAUX MINERALES SOSTEM

Société anonyme

Au capital de 127.150.000,000 Dinars

R.C : B1152312004

M.F : 6186/DAM000

Siège social : 5, Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 1082 RP-B.P. 1340

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration en date du 22 avril 2019 enregistré à la recette des finance Charguia en date du 14 mai 2019, sous le numéro 19702890, quittance n°MO59575, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 16 mai 2019 sous le numéro 201923913 les membres du conseil d'administration de la SOCIETE DES STATIONS THERMALES ET DES EAUX MINERALES SOSTEM ont décidé le renouvellement du mandat du président directeur général Monsieur Mohamed Lassâad M'Zah pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

2019T00892SANB2

Dépôt des états financiers /renouvellement du mandat des administrateurs et du

commissaire aux comptes

Société Tunisienne des Eaux Minérales

STEM

Société anonyme

Au capital de 1.150.000 Dinars

R.C : B1113701997

Siège social : 5 Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 1082

Siège social : 5 Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 2035, RP-B.P. 1340

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 14 mars 2019 et enregistré à la recette des finances Charguia1 en date du 16 mai 2019, sous le numéro 19702962, quittance n°MO60846, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 28 mai 2019 sous le numéro 201926043, les actionnaires de la Société Tunisienne des Eaux Minérales STEM ont décidé:

1) Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018.

2) Approbation des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3) Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

4) Affectation des résultats.

5) Quitus aux administrateurs.

6) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Houcine Gamra pour les exercices 2019, 2020 et 2021

7) Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2019, 2020 et 2021

- Monsieur Mahmoud Jaballah
- La SOSTEM
- L'OFFICE DE THERMALISME
- Monsieur Romdhane Rahli.

2019T00893SANB2

Société SOFIP-SICAF

S.A. «SOFIP-SICAF »

Au capital de 1.500.000 D

Siège social : Zone Pétrolière 2040 Radés

MF : 492569Y/N/M/000

En vertu du PV de l'AGO du 26-3-2019 enregistré à la recette des finances de Radés en date du 6-5-2019 quittance n°M039607, enregistrement n°19701100, il a été décidé, après avoir constaté la démission de l'administrateur Mr Yassine Abdesselem, de :

Révoquer les administrateurs suivants: la société SODIAC, la société METALPLAST, la société FRAME et Mr M'Hamed Bey.

Nommer les administrateurs suivants : la société METALPLAST, la société FRAME et messieurs Abdelmoumen Kroumi et Noureddine Ben Brik et ce jusqu'à l'AGO qui statuera sur les comptes 2020.

En vertu du PV du Conseil d'administration du 26-3-2019 enregistré à la recette des finances de Radés en date du 6-5-2019 quittance n°M039613, enregistrement n°19701102, il a été décidé de nommer Mr Abdelmoumen Kroumi Président Directeur Général de la société.

Une copie de chaque PV a été déposée au centre National du Registre des Entreprises en date du 17/5/2019 sous le numéro 201924244.

2019R01617SANB2

FUTS METALLIQUES ET EMBALLAGES PLASTIQUES

S.A. «METALPLAST»

Au capital de 811.080 D

Siège social : Zone Pétrolière 2040 Radés

MF : 000 630 B/AM/000

En vertu du PV de l'AGO du 22-5-2019 enregistré à la recette des finances de Radés en date du 27-5-2019 quittance n°M045717, enregistrement n°19701278, il a été décidé :

- D'approuver les états financiers relatifs à l'exercice 2018

- De nommer Mr Hbib Belaid du cabinet HB Consulting nouveau commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes 2021.

- De nommer messieurs Jean Gallay, Mathieu Japy et Noureddine Ben Brik des administrateurs de la société pour une durée de 3 ans après avoir constaté leur démission.

En vertu du PV du Conseil d'administration du 23-5-2019 enregistré à la recette des finances de Radés en date du 27-5-2019 quittance n°M045711, enregistrement n°19701277, il a été décidé de nommer Mr Jean Gallay président du conseil d'administration de la société.

Une copie de chacun de ces PV a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises sous le numéro 201926787en date du 31/5/2019.

2019R01618SANB2

SOCIETE DE DISTRIBUTION DES ARTICLES DE CONDITIONNEMENT

S.A. «SODIAC EMBALLAGES»

Au capital de 1.000.000 D

Siège social : Zone Pétrolière 2040 Radés

MF : 26402C/A/M/000

En vertu du PV de l'AGO du 22-5-2019 enregistré à la recette des finances de Radés en date du 27-5-2019 quittance n°M045719, enregistrement n°19701279, il a été décidé :

- D'approuver les états financiers relatifs à l'exercice 2018

- De nommer Mr Hbib Belaid du cabinet HB Consulting nouveau commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes 2021.

Une copie de ce PV a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises sous le numéro 201926983 en date du 3/6/2019.

2019R01619SANB2

SOCIETE NOUVEAUX EMBALLAGES TUNISIENS

S.A. «NET» au capital de 787.500 D

Siège social : Zone Pétrolière 2040 Rades

MF : 15077 A/A/M/000

En vertu du PV de l'AGO du 26-3-2019 enregistré à la recette des finances de Radés en date du 06-05-2019 quittance n°M039603, enregistrement n°19701099, il a été décidé, après avoir constaté la démission de l'administrateur Mr Yassine Abdesselem, de :

- Révoquer les administrateurs suivants : la société METALPLAST, Mr Riadh Hayder et Mr M'Hamed Bey.

- Nommer les administrateurs suivants : la société METALPLAST et messieurs Abdelmoumen Kroumi et Noureddine Ben Brik et ce jusqu'à l'AGO qui statuera sur les comptes 2020.

En vertu du PV du Conseil d'administration du 26-3-2019 enregistré à la recette des finances de Radés en date du 6-5-2019 quittance n°M039609, enregistrement n°19701101, il a été décidé de nommer Mr Abdelmoumen Kroumi Président Directeur Général de la société.

Une copie de chaque PV a été déposée au centre National du Registre des Entreprises en date du 17/5/2019 sous le numéro 201924244.

2019R01620SANB2

Fabrication et commercialisation des produits pharmaceutiques

Publication officielle de la notice de l'augmentation de capital

«Les Laboratoires Pharmaceutiques DORCAS»

Société anonyme

Au capital de 3.499.540 DT

Siège social : Z.I. Kondar 4020 Sousse

Durée : 99 ans

MF : 938755ZAMOOO

Numéro d'affiliation à la CNSS : 229600-01

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire n°07 tenue le 30 mai 2019, enregistré le 31 mai 2019 à la recette des finances Ennfidha sous le numéro 19700907, quittance n°M026173, il a été décidé ce qui suit :

1- Une augmentation de capital pour un montant de 2200 460 DT. Cette augmentation sera effectuée au pair et en numéraire par la création de 220 046 nouvelles actions de 10 DT de nominal chacune. Les nouvelles actions donnent les mêmes droits que les actions anciennes au titre de conditions d'admission aux assemblées et au droit de vote.

L'augmentation de capital sera disponible à tous les actionnaires pour y souscrire à partir de la présente date de publication officielle.

La date de clôture de souscription sera 15 jours après la date de la présente publication officielle.

Le délai de souscription peut être clôturé par anticipation en cas de souscription intégrale avant l'expiration du délai sus indiqué.

2- Les fonds provenant de cette souscription seront versés dans le compte indisponible de la société ouvert chez la Société Tunisienne des Banques -Agence Nabeul II, 25 Avenue Habib Thameur 8000 Nabeul, sous le numéro 10906105104287578804.

3- Conformément à l'article 294 du CSC, l'AGE n°07, datée du 30 mai 2019 délègue au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de concrétiser l'augmentation du capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

2019R01623SANB2

Société IMACO TUNISIE

S.A au capital de 120 000 DT

Registre de commerce : B110470199

Matricule fiscal : 028374A/A/M/000

Siège social : BD de l'Environnement 4022 Akouda - Sousse

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 24 septembre 2014 et enregistré à la recette des finances d'Akouda le 8 Avril 2015, l'assemblée générale a approuvé à l'unanimité les états financiers de l'exercice 2013.

2019S00730SANB2

ARTOIS CONFECTION TUNISIE

SA au capital de 350 000 DT

«Sté en liquidation»

Siège social : Zone Industrielle de mateur Bizerte

Mat Fisc. : 492462 M AM 000

N° CNSS : 181132-33

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 mai 2019 enregistré à la recette des finances de Mateur, le 17 mai 2019 sous le n°19701046, quittance n°032224, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- Approbation des conventions relevant des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Approbation des comptes définitifs de la liquidation.

- Approbation du rapport du liquidateur.

- Approbation de la clôture des opérations de liquidation et la cessation définitive de la société.

- Quitus au liquidateur.

- Dépôt des documents de la société au siège social de la société FINANCIERE TUNISIENNE sis au 2 Bis, rue du Réservoir 1008 Tunis.

Un exemplaire du P.V a été déposé au Centre Nationale du Registre des Entreprises de Bizerte le 3 juin 2019.

2019402245SANB2

Notice d'augmentation du capital social

Société Générale Industrie du Nord «GINOR»

Identifiant unique : 1039673/B

1. Siège social : 19, rue d'Allemagne, Tunis

2. Forme de la société : anonyme

3. Capital social : 24.000.000,000 DT

4. Objet : la création d'une unité de production des produits et dérivés extrait de la betterave (...).

5. Durée : 99 ans

6. Date et lieu de dépôt du PV d'augmentation : le 10/5/2019 sous le n°AC01682019.

7. Montant du capital social à souscrire : 6.000.000,000 DT

8. Nombre des actions à souscrire : 600.000 actions.

9. Valeur nominal des actions à émettre : 10 DT

10. Montant à libérer immédiatement : totalement libéré au moment de la souscription en numéraire

11. Avantage au profit de l'un des actionnaires : aucun.

12. Apport en nature : néant.

13. Conditions d'admission aux assemblées générales : les assemblées générales réunissent tous les actionnaires, nonobstant le nombre d'actions que possède chacun d'eux, à condition qu'elles soient libérées.

14. Stipulations relatives à la répartition des résultats : selon décision de l'AGO et des statuts.

15. Nom et local de la banque : BNA agence Tunis A sous le n° IBAN : TN59 030020280321 04707491

16. Délai accordé à la souscription : Quinze (15) jours de la parution de la présente notice au JORT, sauf clôture par anticipation.

17. Modalité de convocation aux assemblées générales : conformément aux statuts et au code des sociétés commerciales.

2019402247SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Nomination d'un cogérant

INTERNATIONAL TRANSPORT SERVICE TRANSIT

SARL au capital de 18 000 DT

MF : 026654 X A M 000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2019 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi en date du 6 mars 2019 sous le numéro 19801063 quittance numéro 025947 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le n°201914037 du 21/3/2019 il a été décidé de nommer Mademoiselle Ghalia Belhaj en qualité de cogérante pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

2019T00938SRLB2

Google Tunisia Sarl

Société à responsabilité limitée Non Résidente

Capital social : 155.000.000 TND

Siège social : 126 rue Radhia Haddad Tunis

MF : 1240624W

Suivant :

Acte sous seing privé en date du 15 Mai 2019, enregistré à la recette des finances avenue de la Gare le même jour, enregistrement n°19103281, quittance n°03952, Monsieur Graham Law a cédé 310 parts sociales à la société Google International LLC.

Suivant :

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 21 Mars 2019, enregistré à la recette des finances avenue de la Gare, le 18 Avril 2019 enregistrement n°19702629, quittance n°031859

Il a été décidé :

- D'approuver les états financiers de l'exercice 2018

- D'affecter les résultats du dit exercice

- D'en donner quitus aux Gérants

- D'accepter la cession de parts sociales au profit de Google International LLC

- De modifier les articles 6 & 7 des statuts se rapportant aux apports et au capital social en conséquence de ladite cession.

Une copie de ces documents a été déposée au registre national des entreprises le 24 mai 2019, sous le n°201925563.

2019T00943SRLB2

Nomination d'un nouveau gérant d'une S.A.R.L

Mat Fiscal : 1402489H/A/M/000

Suite du procès-verbal de l'assemblé générale extraordinaire, du 02/8/2018 enregistrée à la recette des finances de Grombalia, le 11/12/2018, sous le n°18703477, quittance M086194, deux copies ont été déposées au Greffe du Tribunal de première instance de Grombalia, le 20/12/2018, sous le n°D071852015.

La Société CREATION BEN ACHOUR, sise à cité Zayatine Grombalia, a effectué les modifications suivantes :

- Les associés décident de nommer Madame : Abla Tayari, Gérante de la société ci-dessus indiquée avec les pouvoirs les plus étendus sans limitation de durée au lieu de Mr Fadhel Tayari.

2019R01630SRLB2

Société FOM

SARL

Capital : 77000 dinars

Z.I. Béja Nord

Suivant PV de l'AGO des associés du 18/9/2016 enregistré à la recette des finances Béja sous le n° 17700936 et quittance n°M008689 du 13/02/2017 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Béja ils ont décidé ce qui suit :

1. Approbation sur les états financiers sur toutes les années antérieues jusqu'à l'année 2015

2. Décharger le gérant Mohamed Neji Bou Slimi pour toute la période et accepter sa démission

3. La nomination de Mr Mokhtar Ben Boubaker Dhouibi gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus

4. Mr Mohamed Neji Bouslimi a vendu ses parts à Mr Mokhtar dhouibi et madame Faten Dhouibi.

2019R01631SRLB2

AUTRES SOCIETES

Changement de forme juridique

Sté Civile Professionnelle IRM de la Manouba

Identifiant unique : 1506484B

Par PV sous seing privé enregistré à la recette Den Den, sous n°19508252 Quittance n°M35074 du 29/5/2019.

Déposé au registre national des entreprises sous n°201926806 du 31/5/2019.

Il a été décidé avec le consentement unanime de changer la forme juridique de société civile professionnelle IRM de la Manouba de forme SARL à société de personnes. Gérant : Mr. Gafsi Ridha.

2019402246SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 12/4/2019 enregistré à la recette des finances de Fouchana le 15/4/2019, n°19201592, quittance n°M037465, Mr Mejri Mohamed a vendu à Mr Mesbehi Abdelhafidh, tout le fonds de commerce Café catégorie 1 située à cité Taieb Mhiri el Mhamdia Ben Arous.

Les oppositions seront admisses entre les mains de rédacteur du contrat Maître Abidi Abdelhafidh sis à 62 avenue de France Ben Arous vingt jours (20 jours) à compter de la date de publication du présent au JORT.

2019T00894FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, signé le 13/4/2019 et enregistré à la recette des finances Manar le 02/5/2019 quittance n°MO42233 numéro d'enregistrement n°19201006 société floridrap Sarl représentée par Mr Hedi Bou Ali son identifiant unique 0714294z a vendu à floridrap plus Sarl représentée par Mr Abedlahmid Fatnassi son identifiant unique 1607208s la totalité du fonds de commerce d'un atelier de fabrication et vente de textiles, sis à 6638 n°11 Ibn Khaldoun.

Toutes oppositions doivent être adressées à l'acquéreur au lieu du fonds de commerce.

Cette annonce est publiée à La Presse page 12 le 14/5/2019.

2019T00897FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 20/5/2019, enregistré à la recette des finances la Goulette le 28/5/2019 sous le n°19203133 quittance n°73167 la société vika immobilière 2 matricule fiscal n°1169528 Q a cédé la totalité du fonds de commerce du local sis à l'Avenue Othmen el Bahri n°17 Ain Zaghwen Tunis destiné à tout commerce à Mr Rayhan Mnif titulaire de la cin n°08732017.

Les oppositions seront adressées au rédacteur de l'acte les avocats unis Khediri et Chebil, société professionnelle d'Avocats représentée par Maître Mondher Khediri l'avocat 6 rue de bone Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette notice au JORT. Une publicité de ce contrat est parue aux journaux la Presse et Essahafa du 1/6/2019.

2019T00898FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé enregistré à la Recette des Finances Sidi Hassine - Tunis le 12/2/2013, quittance n°M006742 ; enregistrement n°13200449 ; Mr Hafedh Salah a

vendu à Mr Anouer Mimouni et Mme Rafika Mimouni épouse Djobi, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis 34 rue ennakhil - zahrouni - Tunis, destiné à la vente et à la réparation des téléphones portables.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à compter de l'apparition de présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains des acquéreurs Mr Anouer Mimouni et Mm Rafika Mimouni épouse Djobi, au local commercial sis 34 rue Ennakhil Ezahrouni - Tunis.

Cette annonce a été publiée dans 2 journaux le 24/5/2019 «Asaabah» et «Le Temps».

2019T00904FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date de 14 septembre 2018 enregistré à la recette des finances cité Mahrajène Tunis sous le n°19203083 reçu n°M55639 daté le 23 mai 2019, Habib El Moez Hamrouni, cin 00748991 vend et cède le fonds de commerce qu'il exploite dans le restauration n°12 Om Benin Mutuelle ville 1002 Menzeh Tunis à Sarra Sellami cin 014350195 qui avise en vertu de cet avis tous les créanciers éventuels de l'ancien propriétaire Habib El Moez Hamrouni dudit fonds de commerce, qu'ils peuvent former opposition au paiement du prix de vente, dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de l'avis de vente au journal officiel de la République Tunisienne. Cette opposition doit être déposée au lieu de l'exploitation du fonds de commerce n°12 Om Benin Mutuelle ville 1002 Menzeh Tunis ou se trouve une copie de ce contrat.

2019T00905FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 27/5/2019, enregistré à la recette des finances de la rue El Mahata, Tunis, le 28/5/2019, enregistrement 19203555 ; quittance M041800; Monsieur Wadii Labidi, de nationalité Tunisienne, demeurant au 42 rue de fenouil (besbess), Mourouj 2, a vendu et cédé à Monsieur Noureddine Labidi, de nationalité Tunisienne, demeurant à la rue de Medinet El moussel, Ennaser 2, Ariana, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels ; sis au 54 à partir de la sortie principale des passagers de la station des louages de Moncef Bey, rue de Turquie, Tunis; destiné pour tout commerce.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du rédacteur de contrat; maître Abdelhamid Ben Mosbah; 24 rue Emir Abdelkrim, Mutuelle-ville; Tunis dans un délai de vingt jours de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié au journal quotidien Echourouk du 1 juin 2019.

2019T00906FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 2 Janvier 2019 et enregistré à la recette des finances Zaghouan le 2 Janvier 2019 (Reçu n°M000308 enregistrement n°19200020 Monsieur Maher Ben Meamar Ben Salah Ben Helal (C.I.N n°00980779) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Mohamed Ben Salah Ben Mansour Helal (C.I.N n°10807817) exploité "Fruit Sec" sise Avenue 7 Novembre Bir Mechargha Zaghouan, MF : 1576123 Q avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée à l'Adresse du fonds de commerce à qui dessus sise Avenue 7 Novembre Bir Mechargha Zaghouan dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien date le 31/5/2019.

2019T00908FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 30/5/2019 Enregistré à la recette des Finances de Morneg le 30/5/2019 sous n°19201171 monsieur Abed El Majid Ben Ahmed Ben Amara Talbi a cédé le fonds de commerce exploité comme «BOUCHERIE» sis à Boujerdga Morneg Ben Arous à Monsieur Haythem Ben Abed El Majid Ben Ahmed Talbi Chabi, avec ses éléments corporels et incorporels.

Tout intéressé qui sent prévaut d'un droit sur le fonds de commerce sus indiqué devra faire son opposition dans le délai de 20 jours à partir du la publication, et ce auprès du cabinet de Maître Salem Jebahi son matricule fiscal 1095394M/P/000 sis 5 rue Iben Roched Tunis premier étage bureau n°3.

2019T00920FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous-seing privé en date du 25/4/2019 signé et enregistré à la recette des finances de la cité Ettadhamen le 22/5/2019 ; numéro de quittance M064863 ; numéro d'enregistrement 19202044 : Sami Ben Fahem Ben Nawar Elkhadhraoui demeurant à n°33 rue 1536 cité Ettadhamen Ariana ; a vendu à Islah Ben Elhsin Ben Ahmed Echabi demeurant à n°32 rue erahma 2 mars cité Ettadhamen Ariana ; le fonds de commerce au rue 14 janvier 2011 n°392 cité Ettadhamen Ariana avec tous ses éléments corporels et incorporels correspond à la vente de fruits secs.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de vendeur : Sami Ben Fahem Ben Nawar Elkhadhraoui dans un délai ne dépassant pas les 20 jours de l'apparition de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse suivante : N°33 rue 1536 cité Ettadhamen Ariana.

La présente annonce a été publiée au journal Assabah le 31/5/2019.

2019T00924FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 9/5/2019 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 23/5/2019 reçu n°M053838 n° d'enregistrement 19202290. Monsieur Ali Zahraz titulaire de la cin n°00160240 et demeurant à 25 rue Sidi Soufiène 2ème étage app 6 Tunis, a vendu à monsieur Farh Albadi Elhichri, titulaire de la cin n°04502142 et demeurant à 105 avenue de Londres Tunis le fonds de commerce exploité au local commercial sise à avenue de Londres n°86 Tunis.

Les oppositions doivent être déposées au local commercial sis à avenue de Londres n°86 Tunis durant un délai ne dépassant pas 20 jours à partir da la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 01/6/2019.

2019T00926FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte rédigé par le Maître Zammali Yassine et le Maître Jamaaoui Ali a en date de 25/12/2018, enregistré à la recette des finances rue Sahel Tunis, Mr.Béchir Ben Hédi Louhichi a donné à son fils Noureddine Louhichi tout le fonds de commerce (Pâtisserie Louhichi) situé à Av. Habib Bourguiba Marsa - Tunis exploité à la vente et fabrication des gâteaux.

Les oppositions doivent être déposées Bureau du Maître Zammali Yassine sis à 2 rue 9061 Djbel Jloud Tunis pendant 20 jours de l'insertion au JORT.

Cet avis a été publié au journal Assahafa le 5 Mars 2019.

2019T00928FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 25/5/2019 Enregistré à la recette des finances Bab Souika du 29/5/2019 Reçu n°M048710 série n°19201405, Mr Tijani Ben Yousef Cin n°00518764 MF 427128/J a vendu à Mr Rochdi Chamekh Cin n°04731474 tout le fonds de commerce sis à rue Anaser Ben Jahfar n°59 Tunis exploité pour activité Café catégorie 1 sous le nom café ELRIYADIINNE, les éventuelles oppositions doivent parvenir entre les mains du vendeur Tijani ben Yousef sis à rue Nasser Ben Jaffer n°59 Tunis dans les délais rigoureux. Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien le 02/6/2019.

2019T00939FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte SSP daté du 6 mai 2019, enregistré à la recette des finances Sidi Hessin (quittance n°M056089 enregistrement 19201600) Monsieur Nizar Dridi a vendu à la société "café ballon d'or" (société en cour de constitution) son représentant légal Mr Ridha Amroussi l'intégralité du fonds de commerce destiné à l'exploitation du café exploité dans le local sis à 02 bloc C3 Diar Ben Mahmoud el Hrairia 2052 Tunis.

Les oppositions doivent être faites auprès de l'avocate Omar Asma qui a élu domicile 2 bis rue Pierre de Coubertain 4 étage, dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la date de la présente publication au JORT.

La présente annonce a été publiée aux quotidiens «Echorouk» le 31 mai 2019.

2019T00944FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Goulette 16/5/2019 quittance n° 69243, enregistrement 19202938. Sté Golden Group registre de commerce n°B014502016 Matricule fiscal n°1434237/N/A/M/000 sis rue Monji Slim n°4 Résidence Rania Aouina 1057 La Marsa son représentant juridique Mr Mohamed Anoir Boukari a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis n°3 Magasin n°17 rue Monji Slim rez-de-chaussée Résidence Rania Aouina Tunis à Sté BERRYLAND COMPANY, registre de commerce n°B01259072018, son représentant juridique Mr Abdelhamid Nasri, son siège social Imm Cléopâtre Bureau A2-7 Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'avocat Ali Mohamed à son bureau sis Rue Lac Victoria Résidence Lac Bloc A 2ème étage Bureau A21 les Berges du Lac Tunis dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Assahafa le 24/5/2019.

2019R01605FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue Ghandi Tunis le 29/5/2019 (quittance n°M064643, enregistrement sous n°19202426), la Société Pierre de Coubertin Sarl a vendu à la Société Derinton care, Sarl, la totalité du Fonds de Commerce exploité dans le local numéro 1.04 situé au rez-de-chaussée du centre commercial "Le CLARIDGE" sis à l'avenue Habib Bourguiba - Tunis.

Les oppositions seront admises entre les mains du vendeur la Société Pierre de Coubertin et ce, (20) jours à compter de la date de publication du présent ou JORT.

Cette publication est parue dans le journal le Temps le 9 juin 2019.

2019R01611FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sidi Hcine Tunis le 31/5/2019

quittance n°M058890, enregistrement n°19201691 Mr Hédi Ben Mabrouk Nafatti a vendu à Mr Mounir Ben Mohamed Assaidi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corpoels et incorporels exploité en tant que café sis au deux locaux n°1 et 2 Immeuble Al Diar Ben Mahmoud Agba Tunis Nommé Amira.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de vendeur à son adresse sise immeuble D 2 Appt II Diar Ben Mahmoud Agba Tunis dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achorouk et le Quotidien le 12/6/2019.

2019R01622FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisé à la municipalité de Radés en date du 31/5/2019 et enregistré à la recette des finances de Radés en date du 31/5/2019 sous le n°1920/331 n° de quittance M046926 Mme Souad Bouteraa a cédé à Mme Mounira Smida la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels dont le nom commercial «الأمراء» et dont l'activité «Café» au local sis 47 Avenue Kheireddine Pacha Radés.

Les oppositions s'effectueront chez l'acheteur au local du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cet extrait a été publié aux journaux «الشروق» du 4/6/2019 et «le Quotidien» du 4/6/2019.

2019R01625FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 23/5/2019 enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo, Sousse le 28/5/2019 N° du quittance M042545, N° d'enregistrement 19201426, il appert que La Sté Idéal Commerce, MF : 1412569M; ayant son siège Av Imam Moslam, Khezama Ouest - Sousse a vendu à la Sté de Commerce D'artisanat, MF 1572118B, ayant son siège Hôtel Bellevue El Kantaoui - H Sousse - Sousse la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de vente des articles d'artisanat exploité dans le local sis Av Imam Moslam, Khezama Ouest - Sousse.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Me Mohamed Sbi avocat prés de la cour d'appel domicilié 12 Av La République - Sousse dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cel avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 2/6/2019.

2019S00728FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 16 mai 2019, enregistré à la recette des finances de Kalaa KEBIRA le 27 mai 2019 sous le n°19201018, quittance n°32353. Madame Zohra Bent Mahmoud Zallama, demeurant à 02 rue Mongi Slim Sidi Bouali, inscrite au registre national des entreprises sous le n° 0455657N, CIN n°02977155 a donné à titre gratuit à monsieur Fahd Ben Matar Fathallah, demeurant à 2 rue Mongi Slim Sidi Bouali, CIN n°09332802, la totalité du fonds de commerce qui consiste à un lycée privé sis à la route de Sousse Kalaa Kebira.

Les oppositions seront reçues entre les mains de bénéficiaire à l'adresse du fonds de commerce et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 7/6/2019.

2019S00731FCCC2

Avis

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Ghorbel Mourad signé le 27/5/2019, enregistré à la recette des finances Chihia Sfax le 29/5/2019, sous le n°19200394, quittance n°M025535, Mr Kriwi Safa Eddine a vendu à Mr Ben Hammoudah Bechir la totalité du fonds de commerce du local situé à Route Caied Mohamed km 7.5 Chihia Sfax. Les oppositions sont acceptées entre les mains du Maître Ghorbel

Mourad Avocat à 173, Av. Hédi Chaker Imm. Ennouri 1er étage Sfax dans un délai de vingt jours à partir de l'annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 01/6/2019.

2019X00816FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 8/5/2019 enregistré le 27/5/2019 sous le n°19201647 (Quittance n° M076879) Mr Fathi Msekni CIN n°01310642, demeurant à Avenue 5 Août n°191 Sakiet Ezzit Sfax, a vendu à Mme Sameh Kammoun CIN n°05335198, demeurant à Route de Gremda km; 2 impasse Sallemi Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à rue de la grande mosquée n°63 Sfax destiné au commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions, seront reçues, dans les délais légaux, au bureau de Maître Rafaa Ayedi sis à 13 Avenue Farhat Hached Sfax.

Dépassant ce délai, toutes les oppositions seront rejetées.

Une annonce de cette vente a été publiée au quotidien Essahafa du 31/5/2019.

2019X00818FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Ben Khalifa Imen

Rue Ahmed Aloulou Immeuble Ragheb bureau 2 étage 3

Selon acte SSP enregistré à la recette des Finances Diar El Wafa à Sfax le

28/5/2019 sous le n°19202594 quittance n°M062081.

Madame Houda Gorbel a vendu à Madame Najwa Ayedi la totalité du fonds de commerce à usage Sandwicher sis à route el Ain Km 1.5 Sfax.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Ben Khalifa Imen à l'adresse de son bureau Avenue Ahmed Aloulou immeuble Ragheb dans les délais légaux fixés à 20 jours de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est publié au journal «Essabeh» du 8/6/2019.

2019X00824FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 28/3/2019, enregistré à la recette des finances de Djerba Houmt Souk le 6/5/2019 sous le numéro d'enregistrement 19201745, quittance n°M047747, Mr Behij Ben Hajj Taher El Mjidi, de nationalité Tunisienne, inscrit au registre de commerce sous le n°A2053282008, matricule fiscal n°000/C/N/1051761/B, titulaire de la CIN n°05716845, demeurant à route Aéroport Houmt Souk Djerba, a vendu la totalité du fonds de commerce nommée «Café El yasmin» lui appartenant exploité au local sis à l'avenue Boumessouer complexe Bel Haj Younes route Aéroport Houmt Essouk Djerba, destiné à l'activité débit de boisson de 1ère catégorie avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mme Soumaya Bent Jamel Eddine El Wenzerfi, de nationalité tunisienne, directrice commerciale d'une société, Titulaire de la CIN n°13444464 délivrée le 24/11/2016 demeurant à El Marsa Houmt Souk Djerba.

Toutes les oppositions seront reçues par l'acheteuse à son domicile ci-dessus indiqué, dans les 20 jours de la date de la parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a déjà été publié au quotidien Assabeh paru Mardi le 21/5/2019.

2019M00247FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Nabeul du 30/5/2019.

Reçu N° : M039335

Enregistrement. : 19201923

Mr Fawzi B.Ezzeddine B.Jemaiel B.Mahmoud CIN 01816467 en son nom et en sa qualité de représentant légal de la SOCIETE AFRICASETTE vend à l'acheteur Mme Souad B.Taieb Abderrazzak CIN 05115337 la totalité du fonds de commerce sis au local revenant au propriétaire Abderrahmen El Ebri (tout commerce et notamment vente produit audio-visuel sis à la rue Arbi Zarrouk n°3 à Nabeul).

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse sus-indiquée dans les 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne pour toute fin utile.

Publier aux journaux Echourouk et Quotidien le 31/5/2019.

2019N00422FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte authentique enregistré à la recette des finances de Dar Chaabane El Fehri le 20/5/2019 quittance n°M026313, Mme Donia Khedidi (CIN 06328668) a conclu une donation au profit de son fils Wael Ben Othmane (CIN n°09871282) du fonds de commerce dont l'objet la vente des gâteaux, délices et la fabrication des pains spéciaux, exploité au local sis à l'Avenue 9 Avril Dar Chaabane El Fehri. Toute opposition doit être faite au lieu d'exploitation de fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication au JORT. Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 31/5/2019.

2019N00424FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 25 Avril 2019 enregistré à la recette des finances de Kairouan le 25 Avril 2019 reçu n°M035446 sous le numéro19201067, Mr Mohamed Ben Said Memni a vendu à Mr Walid-Ben Mohamed Ben Said Memni la totalité du fonds de commerce avec tout ses éléments corporels et incorporels, destiné à l'exploitation d'un fast food situé à rue Mongi Bali - Kairouan.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce situé à rue Mongi Bali Kairouan et ce dans le délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée en arabe dans le journal "El Chourouk"le 4.5.2019.

2019H00132FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 8/5/2019 quittance n°M003877 d'enregistrement 19201755

Mrs Walid Imbarik et Yless Hamdi ont vendu à Mr Baady Montassar tout fonds de commerce de salon du thé sise à Zeriba Hammam Toutes les contestations sont acceptées au local de l'objet de vente dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Jort.

Cet avis a été publié au journal Echourouk 15/5/2019.

2019U00043FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Monastir le 24 Mai 2019 sous n° 19202791 Quittance n°M0329506 Mousa Sibaï CIN n°07595184 demeurant au rue Ali Zouawi Hajeb L'Aoun a vendu et cédé à Mohamed Neji Ben Arfi, CIN 06888242

demeurant au n°15 cité neuf Monastir, le fonds de commerce du local destiné à la vente de tabac, journaux et taxiphone sise à l'immeuble n°4 local n°2 rue Ebnou Kaldoun Monastir avec leurs éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains du rédacteur de contrat Maître Jedidi Mourad, Avocat à la cour de cassation, Rue Sidi Mazri Monastir dans un délai de 20 jours de la dite de son apparition au JORT.

2019P00258FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 30-5-2019 enregistré à la recette des finances de La Manouba le 30-5-2019, n°19201366, quittance n°M036143, M. Naceur Berkaoui a vendu à Mlle Ameni Jlassi tout le fonds de commerce local pâtisserie situé au 49, rue Med Ben Younès Manouba. Les oppositions seront admises entre les mains de Ameni Jlassi CIN°09195287 sis au 25, avenue de Libye Cité El Yassmine Manouba 2010 (20 jours) à compter de la date de publication du présent avis au Jort.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse datée du 01 juin 2019.

2019402249FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 6 Février 2019 enregistré à la recette des finances El Kabaria le 3 Mai 2019 sous n°19300656 quittance n°M030353.

Madame Hanen Bent Saad Ben Al Bechir Ben Ismail titulaire de la CIN n°07085288 délivrée le 10/9/1999 à Tunis a loué à Madame Lamia Bent Mohamed Ettahar Al Ghanmi titulaire de la CIN n°07011825 délivrée le 15/11/1999 à Tunis le fonds de commerce d'un café catégorie 1 nommé «Café Doga» sis à route de Zaghouan km4 El Ouardia 4 Tunis avec ses éléments matériels et immatériels.

Les oppositions seront reçues à l'adresse de local commercial dans le délai de 20 jours.

Cette annonce a apparue au journal «le Quotidien» du 13 juin 2019.

2019R01621FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances d'Akouda le 3/6/2019 sous n°1930878 Quittance n°M020881. Mr Wael Boukef, titulaire de la cin n°08426104 a loué à l'agence de voyage «Rosa Travel», Sarl, (RNE : 1322794T), représentée par sa gérante Mme Amel Silini, titulaire de la CIN n°09265050, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné animation touristique et tout commerce (agence de voyage) (RNE : 0925953K) sis à Route touristique El Kantaoui en face de l'hôtel Sovova pour une durée d'un 1 an renouvelable à partir du 01/6/2019, avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2019S00734FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP du 13/4/2019, enregistré à la recette des finances de Nabeul le 8/5/2019 sous le n°19301450, quittance n°M048383, Mr Atef Sfia, CIN n°06328770, IU : 1165885S résident à Av Habib Thameur Nabeul a loué la totalité du fonds de commerce sis à Av. Habib Thameur Nabeul à usage FAST FOOD à Mr Habib Najjar, CIN n°09782201, IU : 1622878R, résident à Sidi Chrif Nabeul. La durée de location est d'un an renouvelable du 15/4/2019 au 14/4/2020.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Al Chourouk du 16/5/2019.

2019N00427FCCC3

Contrat de gérance libre

Suivant acte SSP en date du 10/5/2019 enregistré à la recette des finances le 14/05/2019 quittance n°11758 Mme Saideni Saïda titulaire de la CIN n°08399192 a loué à Mr Maalaoui Abdelkader titulaire de la CIN n°08967300 la totalité du fonds de commerce «salle de jeux vidéo» sis à av Habib Bourguiba Sejnene.

Toutes les oppositions seront acceptées à l'adresse indiquée ci-dessus dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée au quotidien et Elchourouk le 28 mai 2019.

2019W00203FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Rotary Tunis Advance

Siège : Rue des juges, Immeuble dalia 5, 7ème étage app14, Menzah 6 2091 Tunis

Objet : Caritative

But :

- Développer les relations entre les citoyens

- Aider les personnes démunies à la création de projets

- Encourager à l'entraide

- Echange d'expérience avec d'autres associations.

Fondateurs :

Président : Tarak Fakhfakh

Secrétaire : Emna Mtimet.

2019T00890APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association : forum tunisien des leaders maghrébines

Organes : Mme Rawdha Ben Aber, Mme Sirine Ben Mlouka, Mme Samia Adab

Objet : intégration économique des leaders maghrébine

Siège : Rue jean Keynes n°18 lot 41 Z.I Chotrana 2 Petite Ariana.

2019T00901APSF1

Formation de syndic

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale en date du 19 novembre 2018 enregistré à la recette des finances la Marsa sous le numéro 19703264 quittance n°M088735 la formation de Syndic pour la Résidence El Ons, Cité Errabia, la Marsa.

- Le Président : Mr Meknassi Mourad,

- Trésorière : Mme Knoun Henda.

2019T00909APSF1

Constitution une association

Le nom de l'association : association des anciens jeunesse constitutionnelle.

Adresse : résidence elbarbarous premier étage Apt n°3 A1 cité les oasis Acouinai - Tunis.

Sujet : sociale - culturel-développement

Objectif :

- Campagnes de sensibilisation et des séminaires et des manifestations et des événements.

- Coordination avec les autorités compétentes.

- Coopération avec des associations et des organisations et à l'étranger similaires.

- Le président de l'association : Mohamed Chokri Ben Abda

- Le secrétaire général : Asma Ennaoui

- Le trésorier : Taoufik Hamdi

2019T00922APSF1

Constitution d'une association

Nom : association des arts et du développement

Siège : ELMarania, Agareb

Objectifs : soutenir et organisation des événements et des activités culturels, sociaux, environnementaux et sportifs.

Membres :

Le président : Mohamed Ben Litaiim

Secrétaire générale : Ahmed Elbouhari

Trésorier : Moez Litaiim.

2019T00925APSF1

Association des postiers Ariana

Local : Direction Régionale des Postes Ariana Cité Administratif 2080

Président : Arfaoui Saifedinne

Vice président : Mahrez Zarai

Secrétaire général : Mohamed Zied Boutej

Trésorier : Lotfi Zaabtia

Objectifs : Sport travail, événements culturels et loisirs.

2019T00933APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Association des femmes rurales agricultrices du Sened

Adresse : Cité Taieb M'hiri - Sened - Gafsa

Objectif : Développement de la femme rurale et intégration dans les activités agricoles.

Organisation des formations et aide à l'intégration aux marchés du travail.

Membres :

- Présidente : Ben Ali Monia

- Secrétaire générale : Sendi Nawal

- Trésorière : Hidouri Sadia.

2019R01610APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association du Festival International de Tabarka

Adresse : 08 rue d'Algérie 8110 Tabarka

Objectifs :

- Contribuer à l'organisation du Festival international de Tabarka

- Contribuer à l'organisation des manifestations culturelles et artistiques.

- Relier le lien avec des associations similaires au pays et à l'étranger.

Les dirigeants :

- Salah Jeridi : Président

- Hakim Amairi : Vice-président

- Hedia Mezni : Secrétaire général

- Souad Ochi : Trésorier.

2019R01641APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Eco-Sphère

Objet : Ecologique - culturel.

But :

Préserver l'écologie, instaurer la culture du développement et durable, préserver le patrimoine matériel et immatériel

Siège : Rue El Felline

N° et date de déclaration :

Présidente : Sfar Jinene

Secrétaire générale : Chahra Zouari

Trésorière : Kalthoum Griguiche.

2019S00732APSF1

Constitution

Le nom de l'association :

Matine pour soutenir la qualité de vie à Mezzouna.

Sujet de l'association : (Développement complet)

Ces objectifs :

Contribuer à l'avancement du développement et soutenir les efforts locaux en faisant du bénévolat dans tous les domaines selon sa potentielle.

Adresse :

Manzel Abdellatif Ben Mansour, cité Ennour Mezzouna 9150.

Procès-verbal N°2987 Date : 13 Février 2019

Son président : Ali Ben Lakdhar Sboui.

2019X00825APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Kyokushinkai Karate et Arts de défense Zaouiet Sousse

Catégorie : Sportive

But : Former et encadrer les jeunes au sport du Kyokushinkai Karaté et Arts de défense

Siège : Avenue Ezzouhour - Imm. Ennouri- Zaouiet Sousse 1

Carte N° : 34 en date du Avril 2019

Correspondance N° : 3011 en date du 31/5/2019

Président : Zouhaier Boukamcha

Secrétaire Général : Sofiène Hraiech

Trésorier : Karem Kacem.

2019A00215APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès-verbal de constat n°7850 en date du 15/3/2019 établi par le maître Cherif Bouzid huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 15/3/2019 sous n°RR 262752986 TN au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusé de réception en date du 29/5/2019; Une association de nature amicale a été constituée :

Nom de l'association : Amicale des Fonctionnaires de l'Enseignement Supérieur de Médenine et Tataouine.

Adresse : Institut Supérieur des Etudes Technologique de Médenine campus ELFJA route Djerba km 22.5 -BP 140 - Médenine 4100

Objectif :

- Soutenir le sens de la solidarité et renforcer les liens d'affection entre les agents de l'enseignement supérieur à Médenine et à Tataouine.

- Contribuer au développement du niveau d'efficacité et de performance professionnelle du personnel de l'enseignement supérieur à Médenine et à Tataouine.

- Réaliser des activités culturelles, sociales et de loisirs.

- La conclusion d'accords de partenariat avec l'environnement intérieur et extérieur.

Président : Fayek Ghariani

Secrétaire général : Besma Chaoua

Trésorier : Aicha El-Aloui

Nombre des membres : 03 Membres.

2019M00244APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : association afek de développement durable

Siège : siège de la municipalité Menzel M'hiri.

Objectifs : - développement de la société civile

- Contribution à l'appui des efforts de l'Etat pour le développement et le travail

Sujet : association civile, développement.

Président : Mr Mohamed Farhat Selmi.

2019H00122APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association de protection de l'environnement et de la nature

Adresse : Maison de la culture Tajerouine 7150 Kef

Objectifs :

- Promouvoir la culture environnementale.

- Prêter attention à l'environnement et le maintenir.

- Soutenir les projets de lois concernant la protection de l'environnement.

Président : Othmani Mohamed Kalii

Secrétaire général : Selmani Seifallah

Trésorier : Ghrairi Hsouna.

2019F00043APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association des Retraités des Douanes Tunisiennes à Bizerte "ARDTB"

Siège : 115 rue 9 avril 7021 Jarzouna «Bizerte».

Initiatives : l'Entourage Social et Moral de ses Adhérents et les encourager à se contacter entre eux.

Les membres :

Mekki el Borgi : Président.

Abderrazak Barraj : Vice Président.

Hassen Barwagui : Secrétaire Général.

Samir Zitouni : Trésorier.

2019W00201APSF1

Constitution association du festival Thapsus - Ras Dimas à Bekalta

Siège social : municipalité Bekalta

Objectifs : culturel

Membres :

- Mr Mohamed Godbane : président de l'association

- Mr Soufiene Dogui Vice-président

- M. Salma Ajmi : Secrétaire générale

- M. Hamdi Brigui : Trésorier.

2019I00094APSF1

Constitution d'une association

Nom :

Associations du travail à l'école primaire de blidette.

Type : Associations culturels.

Objectifs :

Le développement du travail dans l'école le développement du budget; le règlement du travail dans l'école dans les bons états.

Siège social : école primaire blidette Kébili

Bulletin de dépôt N° : RR238661600 TN Le : 13-11-2018.

La structure administrative :

Le président : Jamel Ben Kilani Ben Belgacem Bouabid

Le secrétaire général : Chawki Ben Ebrahim Ben Belgacem Ben Abdallah

Le secrétaire financier : Abdelwahab Ben Abdallah Ben Ebrahim Blidawi.

2019O00033APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des Anciens et Retraités de l'Office de l'Elevage et des Pâturages (ASAROEP).

Adresse : Dar Jamiaat, 1 rue Ali Belhouane 2080 Ariana

Objectifs : L'association cherche à promouvoir la solidarité et le soutien mutuel entre les adhérents et le travail social, et à fournir une attention et des activités sociales et sanitaires et amener des activités culturelles, scientifiques et techniques.

- Développer les liens entre les générations successives de retraités qui vont l'être, des anciens agents OEP et leurs familles ou inter familles.

- Appuyer les efforts des intervenants dans la couverture sociale et sanitaire des participants, en particulier les personnes âgées et leurs familles, et en fournissant des soins psychiques et un soutien moral.

Membres :

Mr Naceur Ben Mekki : Président.

Mr Mohamed Ali Naoui : Vice-président

Mr Amor Ghedifi : Secrétaire général.

Mr Ettaieb Bouraoui : Trésorier.

2019402199APSF1

Constitution d'une association

Dénomination de l'association : Chambre de Commerce Tuniso-Estonienne.

Objet : Association de développement.

Objectifs :

- Participer à la dynamisation de l'échange commercial et économique entre la Tunisie et l'Estonie.

- Aider à promouvoir les opportunités de coopération entre les deux pays.

- Tisser des relations de partenariat avec les associations similaires à l'intérieur et à l'extérieur de la Tunisie

Siège social : Résidence Meriem, Rue de l'indépendance, Appartement 517, 5ème étage - Ariana.

Les Membres :

Le président : Mr Houssem Eddine Touil

Secrétaire générale : Amira Chanyour

Trésorier : Mohamed Ali Chouchène.

2019402210APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : "Association Tunisienne de Robotique"

Siège social : 47 Jawaharlal Nehru, Monfleury, 1008 Tunis.

Objet : la contribution à l'utilisation de la robotique en tant qu'outil pédagogique dans différents domaines

Objectifs :

- La contribution à la promotion de l'utilisation de la robotique en tant qu'outil éducatif

dans différents domaines en conformité avec les règlements en vigueur.

- La contribution à encourager l'utilisation de toutes les méthodes d'innovation pédagogique en coordination avec les autorités concernées.

- La contribution à la sensibilisation des éducateurs dans les domaines de la robotique éducative et de l'innovation pédagogique.

2019402225APSF1

Constitution d'une association Sportive

Nom de l'association : L'association sportive de l'Agence Municipale de Gestion

Siège de l'association : Avenue Mohamed V, «Palais des Congrès», 1001 Tunis

Président : Mohamed Anis Moussa.

Membres :

- Brahim Lajili : Vice-président

- Adel Arfaoui : Trésorier

- Mariem El Oudi : Secrétaire Générale

Objectifs : Former et encadrer les jeunes, développer leurs aptitudes physiques et techniques et les guider jusqu'aux plus hauts niveaux sportifs et éthiques.

Spécialités : Football pour hommes - Aérobic pour femmes.

2019402226APSF1

Constitution de l'association

Nom de l'association : Africa Percussion

Adresse : 3, Rue Sidi Bouzid El Menzah 5 Ariana

Objectif de l'association : Promouvoir les percussions, la musique, la danse de l'Afrique de l'Ouest, et favoriser le brassage et l'échange culturel avec d'autres musiques du monde.

Composition du comité directeur :

Président : Héla Ghedira

Vice Président : Ali Lagha

Secrétaire Générale : Emira Ben Said Ep Fellah

Trésorière : Tommaso Renda

Trésorière adjointe : Dorra Issaoui

Responsable Marketing : Skander Stambouli.

2019402231APSF1

Constitution d'une association

Association du festival de Boumhel Bessatine

Maison des jeunes rue Litaim 2097 Boumhel Bessatine

Objectif principal : Organisation des festivals de Boumhel Bessatine

Abdelmajid Housseini : Président

Khaled Ourimi : Secrétaire général

Issam Trabelsi : Trésorier.

2019402232APSF1

Constitution d'une association

Nom : Union Sportive Omrane supérieur

Siège social : Avenue Hédi Touzri Stade Municipale cité Ibn Khaldoun

Objectifs :

Former et encadrer les jeunes sur le plan sportif et physique et technique.

Président : Mr Nouichi Jalel

Secrétaire général : Mr Nouichi Mohamed

Trésorier : Mr Chouikh Tarek.

2019402236APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Marsa Gymnastics Club

Objet :

Formation et encadrement des jeunes et le développement de leurs compétences physiques el techniques.

Siège : Zone industrielle Sidi Daoud, Route de la Marsa - Tunis.

Comité de Direction :

- Président : Mongi Ouerfelli

- Vice Président : Mohamed Naffeti

Trésorier : Nahla Dallegi

Trésorier adjoint : Imen Elloumi

Secrétaire Général : Bilel Tabarki

Secrétaire Général adjoint : Manel El Mabrouk

Adhérent : Khaled Zitouna

Adhérent : Zied Najjar.

2019402252APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : «Association Rotary Carthage La Baie»

Siège : Hôtel le concorde-Les Berges du Lac - Rue du Lac - Turkana - Tunis - 1053

Objet : Association caritative.

Buts :

- Cultiver l'Idéal de servir auquel aspire toute profession honorable.

- Mettre à profit les relations et contacts pour servir l'intérêt général.

- Observer les règles de haute probité dans l'exercice de toute profession.

Le président : Lilia Rais.

Le vice-président : Neila Abdennadher.

Le secrétaire général : Zina Dorgham

Le secrétaire adjoint : Zakia Chettaoui.

Le trésorier : Ilhem Zoghlami.

Le trésorier adjoint : Ferida Dahmen.

Le responsable de l'administration et du protocole : Faiza Khouja.

Le responsable de l'administration et du protocole adjoint: Najoua Kriaa.

Procès-verbal de l'huissier de justice Maître Issam Chebbi numéro 4886 du 1 avril 2019.

2019402255APSF1

Homologation de résolutions

Election du nouveau Bureau Syndic

Syndic Résidence Imen

9, rue Farhat Ben Afia - 2092 Manar 2

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2019, enregistré le 11 avril 2019 à la recette des finances Menzah 9 sous le n°19801343 quittance n°M040167, le nouveau syndic de la résidence Imen est constitué comme suit :

Présidente : Mlle Leila Ait Khalifa

Trésorier : M Bechir El Kadhi

Membre : Mme Elhem Tnani Azaiez.

2019R01612APSF2

Renouvellement du comité

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale d'association Ennour Sportif Gafsa enregistré à la recette de finances de Gafsa le 28/5/2019 sous le n°19803164 Quittance n°M022022. Il a été décidé :

- Nomination d'un nouveau comité directeur d'association :

Président : Belgacem Naoui

Trésorière : Khalfallah Houda.

2019D00061APSF2

Syndicat des copropriétaires de la résidence

«LE BOULEVARD»

128 Avenue Hédi Nouira Ennasr 2

Le 16 mai 2019, les copropriétaires de la résidence «Le Boulevard» se sont réunis en assemblée générale et ont décidé conformément au procès verbal du 16 mai 2019, enregistré le 24 mai 2019 à la recette des finances d'El Menzeh 6, sous le numéro 19803102 quittance 87848, de nommer les nouveaux membres du comité de syndic pour une durée de deux ans, et ce, à compter du 16 mai 2019 :

- Mr Slim Ouanes : Président du syndic

- Mr Férid Jebiniani : Trésorier

- Mr Bessem Salah : Secrétaire général

- Mr Mohamed Hsairi : Membre

- Mr Sami Turki : Membre.

2019402256APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques après réduction de 40%

Maître Mohamed Hedi

Avocat à la cour de cassation

22, Rue de Marseille Tunis

Tel : 71351282

Fax : 71258570

Matricule fiscal : 80920CAP000

1) Partie poursuivante : Arab Tunisien Bank, en son représentant légal demeurant a son siège

Partie poursuivante : Arab Tunisian Bank, en son représentant légal demeurant a son siège social 9 Rue Hedi Nouira, Tunis 1001, inscrit au registre de commerce sous le numéro 167001997, ayant élu son domicile à

l'étude de son Avocat Maitre Mohamed Hedi, 22 Rue de Marseille Tunis. (Matricule fiscal : 80920CAP000).

2) Partie saisie : -Ahmed Ben Ali Ben Salem Mansour, demeurant à Tunis, Avenue Abdelaziz Thaalbi n°35 El Menzeh 9A titulaire de la Carte d'identité nationale n°00000162 (Emprunteur et hypothécaire).

- Madame Ezzohra Bent Mohamed Ben Zakkour, demeurant à Tunis, Avenue Abdelaziz Thaalbi n°35 El Menzeh 9A titulaire de la Carte d'identité nationale n°00216593 (Caution solidaire).

3) Avocat poursuivant : Maître Mohamed Hedi, Avocat à la cour de cassation, 22 Rue de Marseille, Tunis matricule fiscal : 80920CAP000

4) Immeuble saisi : La vente portera sur la totalité de la propriété dénommée «GAMMARTH 24», située à Gammarth, la Marsa en bordure d'une rue d'une superficie de 1178 m², et objet du titre foncier n°96585 Tunis, La propriété est située dans la zone touristique résidentielle de Gammarth et consiste en une villa de luxe composée d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée, de deux étages et d'une piscine sur un terrain de 1178 m². Sous-sol : de 400 m² avec un grand garage pour voiture avec voûtes murales, accessible par une porte automatique. Elle comprend des chambres, une salle de bains et une cour / rez-de-chaussée : de 512 m² avec une entrée donnant sur une grande cour avec un passage qui relie les étages supérieurs, le sous-sol et un ascenseur électrique à droite se trouve une grande salle à manger adjacente à un grand salon avec une véranda s'ouvrant du côté ouest du coté jardin et la piscine une cuisine équipée une toilette et une chambre à coucher / premier étage : de 285 m² et contient trois suites, chaque suite se compose d'une chambre à coucher, d'une salle de bain et de gardes robes. Cet étage comprend également un bureau, une cuisine, un bain extérieur et une terrasse. Le deuxième étage de 136m² et comprend un salon, un bureau, une grande cour, une salle de bain et une chambre. L'aménagement extérieur; La propriété contient une clôture murale entourant le bâtiment à une hauteur de trois mètres et une piscine avec ses accessoires, une douche extérieure et un jardin en gazon naturel entourant le bâtiment. La propriété est située dans la région d'Utu, une zone touristique résidentielle propice à la construction d'immeubles résidentiels. La propriété est construite en haut standing la toiture est recouverte de plâtre artificiel. Son sol est en marbre blanc (marbre italien). Les murs de la cour intérieure sont recouverts de bois luxueux, ses portes sont en bois de chêne, les portes sont recouvertes d'aluminium, de stores en plastique, la menuiserie des fenêtres et en aluminium, la bordure des escaliers est en Inox, installation sanitaire moderne et meubles de cuisine. Il dispose également d'un réseau électrique interne et externe avancé, d'un réseau de santé moderne et d'un réseau de climatisation central. La propriété dispose d'une grande piscine, avec sa propre chambre technique, d'une douche extérieure et d'un jardin d'herbe naturel entourant le bâtiment. La propriété a une grande importance immobilière : elle est située au centre de la zone touristique de Gammarth, à proximité des résidences touristiques et à proximité de tous les espaces commerciaux et de loisirs, et l'ensemble de la région est considéré comme l'un des plus importants et des meilleurs.

5) Mise à prix :

La mise à prix est fixée à la somme de trois millions deux cents trente neufs milles cents quatre vingt douze dinars 590 millimes (3239192d590) après réduction de 40% du prix de vente initial.

6) Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le Mardi 9 Juillet 2019 à la chambre des ventes immobilières au tribunal le première instante de Tunis à partir de neuf heures et suivant du matin.

7) Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine pendant le jour.

Observation : La participation aux enchères n'est possible qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un Avocat ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

- Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur du lieu de l'immeuble saisi pour participer à l'adjudication.

Pour plus de renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Tunis.

2019T00895VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mohamed Hedi

Avocat à la cour de cassation

22, Rue de Marseille Tunis

Tel : 71351282

Fax : 71258570

Matricule fiscal : 80920CAP000

1) Partie poursuivante : Arab Tunisian Bank, en son représentant légal demeurant a son siège social 9 Rue Hédi Nouira, Tunis 1001, inscrit au registre de commerce sous le numéro 167001997, ayant élu son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Hedi, 22 Rue de Marseille Tunis. (Matricule fiscal : 80920CAP000).

2) Partie saisie : - Jalel Ben Mohamed Elarbi Ben Ahmed Ben Hassine, demeurant à Mégrine, N°4 ; Avenue Habib Bourguiba, Ben Arous ; titulaire de la Carte d'identité nationale n°05049545 (Emprunteur).

3) Avocat poursuivant : Maître Mohamed Hédi, Avocat à la cour de cassation, 22 Rue de Marseille, Tunis (Matricule fiscal : 80920CAP000).

4) Immeuble saisi : La vente portera sur les 2274 parts indivises que possède le débiteur dans l'ensemble de 3174 m² qui constitue le titre foncier 42106 Ben Arous, sur ces parts est édifié 2 locaux a usage d'habitation le premier qui à 2 entrées, la première a droite ou se trouve un grand couloir menant directement à une villa composée d'1 étage au sous-sol compose d'un salon menant a un jardin et 5 chambres et 2 toilettes, et une cuisine et une véranda qui se trouve à l'entrée de la maison et à cote de cette villa se trouve un abri de voiture et un jardin et une construction composée d'1 étage on se trouve un espace couvert et un autre non couvert.

La deuxième construction est composée d'une porte qui mène à l'extérieur a gauche où se trouve un jardin et un étage sous-sol ou se trouve une piscine couverte Partiellement au béton et partiellement en plastic et un SAUNA et une chambre de repos et un étage supérieur composé d'1 Salon et une salle a manger et trois chambres et une salle de bain et salle d'eau.

5) Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de un million zéro vingt six mille zéro vingt huit dinars 800 millimes (1.026.028.800).

6) Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le jeudi 11/7/2019 à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Ben Arous à partir de neuf heures et suivant du matin.

7) Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine pendant le jour.

Observation : La participation aux enchères n'est possible qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un Avocat ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

- Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur du lieu de l'immeuble saisi pour participer à l'adjudication.

Pour plus de renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Ben Ardus.

2019T00896VEPA1

Vente aux enchères publiques (licitation)

Etude Maître Mourad Loussaief

Avocat près la cour de cassation

Résidence Ibn Sina, appartement n°3

Avenue Habib Bourguiba, le Bardo 2000

Tel : 71501107/24271070

Le 9 Juillet 2019, il sera procédé devant la chambre des ventes immobilières du TPI de Tunis à partir de 9h et aux heures suivantes, à la vente de l'immeuble dont les caractéristiques suivent :

Partie poursuivante : les héritiers de Mahmoud Annabi qui sont Kamel Annabi, conseiller au Ministère des Affaires Etrangères, demeurant 22 Rue Sidi Mansour Dar Fadhal La Soukra et Samir Annabi, avocat, demeurant 08 Rue Essayda Maymouna Bint El Hareth, Menzah 9 Tunis et Hayet Annabi, sans profession, demeurant 08 Rue Hassen Gharbi 1007 Mellassine Tunis et Leila Annabi, sans profession, demeurant 20 Rue Sidi Mansour Dar Fadhal La Soukra, les quatre en qualité de co-propriétaires et élisant domicile en l'étude de leur avocat, Maître Mourad Loussaïef, sis Résidence Ibn Sina, appartement n°3 Avenue Habib Bourguiba 2000 Le Bardo, Tunis.

Partie poursuivie : leurs co-propriétaires héritiers de Mohamed Bechir Mamlouk qui sont Essayda et Kmar Mamlouk sans profession et les héritiers de Khdija Ammich qui sont Abdelhamid et Mohsna Ben Abd Rabbou et l'héritier de Mongia Mamlouk qui est Belgacem Khamassi, tous demeurant 30 Rue du Fer, Halfaouine Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Mourad Loussaïef, Avocat près de la cour de cassation, M.F 000/P/A/756836N, dont l'étude se trouve Résidence Ibn Sina, appartement n°3 Avenue Habib Bourguiba 2000 Le Bardo, Tunis.

Immeuble licité : L'immeuble est situé au 30 Rue du fer Halfaouine, Tunis (ouvre également sur l'impasse Remili n°1) entouré au nord par l'impasse Remili, au sud par un logement donnant sur la rue du Fer, à l'est et à l'ouest par des biens appartenant à des tiers, consistant en une maison d'habitation de type traditionnel avec un premier local principal d'une surface totale approximative de 250 m² (surface couverte env. 295 m²) contenant un RDC et un premier, un 2ème local très vétuste (env. 80 m²) et un 3ème local donnant sur l'impasse Remili consistant en un RDC de 135 m² environ, ce qui donne en totalité une surface au sol d'environ 465 m² et une surface couverte d'environ 500 m².

Les murs sont en pierre, les cloisons en briques, les plafonds en dalle, le sol des pièces est couvert de carrelage ancien, le sol des patios étant en marbre; l'équipement est modeste et dans un état ordinaire, certains murs et plafonds sont lézardés plus ou moins profondément avec des traces d'humidité générale.

Mise à prix : 400.000,000 dinars suivant expertise de Mr. Nazih Karâa.

Visite : Tous les jours ouvrables durant l'horaire administratif.

2019T00900VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après réduction de 40 %

Etude Maître Mohamed Acil Masmoudi

Avocat à la cassation

15, Avenue Slimane Ben Slimane Manar 2 Tunis

Tel : 70.861.225

Fax : 71.883.607

Le poursuivant : Nabil Ben Younes, demeurent a Tunis, son domicile élu

le bureau de son avocat Maître Mohamed Acil Masmoudi Avocat à la cassation 15, Avenue Slimane Ben Slimane Manar 2 Tunis.

Partie saisie : Celui qui reste des Héritiers du feu Ali Issa Yarou son fils Taoufik Ali Issa Yarou, demeurant a son domicile élu le bureau de son avocat Maître Mounir Ben Salha au 20 rue des états unis le Belvédère Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Mohamed Acil Masmoudi Avocat à la cassation 15, Avenue Slimane Ben Slimane Manar 2 Tunis.

La désignation de l'immeuble : Il s'agit de l'immeuble sis au 30 Bis Rue des Fatimides Le Bardo objet du TF n° 68809 Tunis dénommé AL HANA, Toutes les parts indivises qui s'élèvent à 671/273. Il consiste en :

L'immeuble est situé à 170 m au sud ouest de l'avenue Habib Bougatfa sur la rue des Fatimides cité Fattouma Bourguiba prés de du foyer universitaire Bardo Tunis.

Il est constitué d'un terrain de forme convexe sa façade principale sur la rue des fatimides n°30 bis, ses limites sont précises sur les lieux sur une partie par la rue sus mentionnée et pour le reste par des immeubles voisins. L'immeuble se compose d'un dépôt ouvrant sur la rue des fatimides incorporant 2 bureaux et une grande salle d'une superficie de 165 m² avec une construction en cour de réalisation à l'arrière ayant son entrée à travers un passage sur la rue des fatimides (juste le plafond) a coté de cette construction des escaliers et une toilette d'une superficie de 78 m².

La mise à prix : Fixé à la somme de cent trente neuf Mille neuf cent quarante quatre dinars (139.944d000) et ceci d'après déduction de 40% du prix, ordonnée par M. le président de la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Tunis, basée initialement sur une expertise réalisée par M. Othmen Mehri sur ordonnance du tribunal de 1ère instance de Tunis le 3/10/2018 sous le n°22228.

Date, heure et lieu de l'adjudication : Le neuf juillet deux mille dix neuf (9/7/2019) à 9H du matin et les heures qui suivent à la chambre des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis.

La visite de l'immeuble : Tous les jours au long de la semaine.

Observation :

Pour plus de renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien être munis d'un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable, les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat, les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2019T00927VEPA1

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule fiscal : 182910Q/A/P/000

Tel : 71.801.300

Fax : 71. 783. 701

Poursuivant : La Banque Internationale Arabe de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba 1080 Tunis.

Partie saisie : Monsieur Nadhem Slim Djemel, gérant de Société (C.I.N n°00590679), demeurant 19 rue Dhafrallah Khan - Notre Dame, Tunis, également résidence la reine Didon, rue Carthagène B10 Manar 1 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre : 61,425 m² parts indivises de la totalité de l'immeuble objet du T.F.111155 Tunis dénommé «Khmissa» d'une superficie totale de 378 m² sis 79 Avenue de la Liberté Tunis consistant en un immeuble à étage reparti en un R.D.C. d'une superficie couverte de 310 m² composé d'un magasin (1) exploité en commerce d'optique - Agence bancaire de B T K avec un loyer mensuel de 2.000 D.T (2) - Bureau d'informatique (3) exploité par Mr Ridha Ouerghi et une loge gardien sous les escaliers / un 1er étage d'une superficie couverte de 290 m² composé de 3 appartements l'un est exploité par un Gynécologue avec un loyer mensuel de 500 D.T. Les appartements n°5 et 7 sont habités par la mère du débiteur saisi. Le 2ème étage d'une superficie couverte de 290 m² composé de 4 appartements, le n°8 est exploité par la chambre commerciale Tuniso Espagnole avec un loyer mensuel de 800 D.T; l'appartement n°9 est fermé. L'appartement n°10 est exploité par un Dentiste avec un loyer mensuel de 4.500 D.T; L'appartement n°11 est exploité par 3 Avocates; le 3ème étage d'une superficie couverte de 290 m² composé de 3 appartements - L'appartement n°12 est loué à un expert judiciaire avec un loyer mensuel de 1.547,160 D.T. L'appartement n°13 est exploité par L'association Tunisienne des contrôleurs publics avec un loyer mensuel de 1.200 D.T; l'appartement 14 est fermé / Le 4ème étage d'une superficie couverte de 180 m² composé de l'appartement n°15 avec un loyer mensuel de 600 D.T. / - Et un loge gardien.

Il est à préciser d'une part que tous les exploitants du dit immeuble ont été interpellés par voie de 2 notaires et d'autre part le bien à vendre se limite à 61,425 m² de la totalité de l'immeuble.

Mise à prix : (230.003,864 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : (Mardi 9 juillet 2019) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Tunis à partir de 8H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2019T00929VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tel : 71.801.300

Fax : 71. 783. 701

Matricule fiscal : 182910 Q/A/P/000

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis.

Partie saisie : Khaled Ben Ahmed Ferchichi, gérant de société, (C.I.N n°05041428) en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la Société de Recyclage du Sud «S.R.S» demeurant 18 rue Youssef Darghouth, cité Ennour El Kabbaria Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : La totalité des parts indivises revenant au débiteur saisi soit 5822,25m² du T.F 50088 Ben Arous dénommé «Melk Abdallah El Hosni» constitué de 66540m² sis à Mhamdia Zone Sidi Frej district A gouvernorat Ben Arous consistant en un terrain agricole.

Mise à prix : (50.903,544 D. T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : (jeudi 11 juillet 2019) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Ben Arous à partir de 8H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un Avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2019T00930VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 1409999/G/A/P

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, M.F 0000 120HPM000.

Partie saisie : Lotfi Ben Yahia titulaire de la CIN numéro 04149029 demeurant avenue Habib Bourguiba, Sahline gouvernorat Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près de la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description des biens à vendre :

1. Immeuble objet du T.F 33518 Monastir dénommé «Zohra» d'une superficie de 249 m² sis à Sahline gouvernorat de Monastir

2. Immeuble objet du T.F 96213 Monastir dénommé «Zouhour» d'une superficie de 130 m² sis à Sahline gouvernorat de Monastir

Mise à prix :

Immeuble objet du T.F 33518 Monastir (446.088,000 D.T)

Immeuble objet du T.F 96213 Monastir (75.012,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Mercredi (10 juillet 2019) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Monastir à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2019T00931VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 1409999/G/A/P

Poursuivant : Tunisian Saudi Bank «TSB» (auparavant Stusid Bank) (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 32, rue Hédi Karray Tunis.

Partie saisie : Fethia Nasfi titulaire de la CIN numéro 03353621 demeurant rue de la violette Teboulbou Gabes,

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près de la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description des immeubles à vendre :

Immeuble objet du T.F 80912 Tunis dénommé «Wafa 79» d'une superficie de 28 m² sis au 1er étage de l'immeuble à étages Galaxy 2000 angle rue d'Irak et rue Sadrabaâl et angle rue El Jazar et rue Palestine consistant en un local commercial vide et non exploité depuis 2 ans.

Immeuble objet du T.F 80913 Tunis dénommé «Wafa 80» d'une superficie de 29 m² sis au 1er étage de l'immeuble à étages Galaxy 2000 angle rue d'Irak et rue Sadrabaâl et angle rue El Jazar et rue Palestine consistant en un local commercial vide et non exploité depuis 2 ans.

Immeuble objet du T.F 80924 Tunis dénommé «Wafa 91» d'une superficie de 29 m² sis au 1er étage de l'immeuble à étages Galaxy 2000 angle rue d'Irak et rue Sadrabaâl et angle rue El Jazar et rue Palestine consistant en un local commercial vide et non exploité depuis 2 ans.

Immeuble objet du T.F 80925 Tunis dénommé «Wafa 92» d'une superficie de 28 m² sis au 1er étage de l'immeuble à étages Galaxy 2000 angle rue d'Irak et rue Sadrabaâl et angle rue El Jazar et rue Palestine consistant en un local commercial vide et non exploité depuis 2 ans.

Mise à prix :

Immeuble objet du T.F 80912 Tunis (67.200,000 D.T) Immeuble objet du T.F 80913 Tunis (69.600,000 D.T) Immeuble objet du T.F 80924 Tunis (69.600,000 D.T)

Immeuble objet du T.F 80925 Tunis (67.200,000 D.T) outre les frais de poursuite taxés par le tribunal.

Date et lieu de la vente : Mardi (9 Juillet 2019) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Tunis à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2019T00932VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Mondher Saïghi

Tel : 71. 350.128

MF : 000/P/A/323531 S

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, société anonyme, RC N°B140831996, ayant son siège au 5 bis, Rue Mohamed Badra 1002 Tunis.

Partie saisie : Noureddine Ben Mohamed Nagati ayant élu domicile au bureau de Maître Mounir Bouatay au 15 rue Ibn Taferjine sur la rue les Etats Unis de l'Amérique le Belvédère Tunis, caution hypothécaire

Avocat poursuivant : Maître Saïghi Mondher 61, avenue Habib Bourguiba Tunis 1000.

Immeuble à vendre : Objet du titre foncier n°2257 Siliana dénommé «Afef» d'une superficie de 1500 m² sis à cité des aqueduc Makthar sur une route principale commerçante et centrale du coté ouest reliant l'entrée à la sortie de la ville. Le bien comprend trois constructions qui s'ouvrent sur une surface nue de 170 m² avec une entrée principale du côté est et une entrée sur la rue principale du côté ouest : la première comprend un RDC de 2 magasins, un logement et un étage où se trouve une salle des fêtes en phase de construction, chaque niveau est d'une superficie de 240 m², la deuxième consiste en un RDC d'habitation qui se trouve derrière la première construction du côté est, il s'ouvre sur un espace et se compose de 2 logements d'une superficie de 480 m² composé de trois étages le RDC d'une superficie couverte de 210m², la troisième consiste en un immeuble qui donne sur la route à l'est du bien d'une superficie de 480 m² composé de trois étages le RDC d'une superficie de 250 m² se compose de 2 habitations et deux garages, le premier étage d'une superficie de 160m² se compose de 2 appartements, le deuxième étage d'une superficie de 70 m² et comporte un appartement. Les murs des constructions sont en brique le plafond en béton, la boiserie bonne en partie, le parterre est en mosaïque ordinaire, céramique et béton, la peinture ordinaire. Le bien est limité au nord par les voisins à l'intérieur un terrain nu et la voie publique des deux autres côtés.

Mise à prix : 960.000,000d frais en sus.

Date et lieu de la vente : 8 juillet 2019 à partir de 9h devant la chambre des criées près le Tribunal de 1ère Instance de Siliana.

Visite des lieux : On peut visiter l'immeuble pendant l'horaire administratif, tout concerné peut consulter le cahier des charges au greffe de la chambre des criées prés du tribunal de 1ère instance de Siliana et au cabinet de l'avocat poursuivant.

- Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après autorisation du gouverneur.

- Pour participer à la vente il faut consigner le tiers du prix introductif ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

2019T00935VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Mondher Saïghi

Tel : 71. 350.128

MF : 000/P/A/323531 S

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, société anonyme, RC N°B140831996, ayant son siège au 5 bis, Rue Mohamed Badra 1002 Tunis.

Partie saisie : La société Frères Nagati de Transport Terrestre «FNTT» société à responsabilité limitée, immatriculée au registre de commerce ouvert au tribunal de première instance de l'Ariana sous le n° B3101392009 ayant élu domicile au bureau de Maître Mounir Bouatay au 15 rue Ibn Taferjine sur la rue les Etats Unis de l'Amérique le Belvédère Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Saïghi Mondher 61, avenue Habib Bourguiba Tunis 1000.

Immeuble à vendre : L'immeuble objet du titre foncier n°1171 Siliana dénommé «Sabrine 1» d'une superficie de 719 m² sis à l'avenue Farhat Hached (route nationale n°4 ou route Rouhia) route principale et commerciale dans la ville de Makthar, le bien est constitué des bâtisses de 2 niveaux d'une superficie de 253 m² chacun exploités dont une partie a une façade sur la rue principale. Le 1er niveau comprend 3 magasins et des escaliers et une entrée menant à la 2ème partie de l'immeuble. Le 2ème niveau est en cour de construction il s'étale sur toute la superficie du 1er niveau. La deuxième partie consiste en une bâtisse vétuste d'une superficie de 144 m² reformant un RDC d'une pièce et salle d'eau qui a été entièrement démoli de l'intérieur. Entre ces deux parties se trouve une surface nue avec une entrée principale sur la voix publique sur le coté ouest. Les murs de ces constructions sont en brique, le plafond en béton, la boiserie est en partie bonne le parterre est en partie en carreaux mosaïque normal, le reste en ciment la peinture est ancienne surtout à l'intérieur, le bien est délimité par la voie publique.

Mise à prix : 436,000.000d frais en sus.

Date et lieu de la vente : 8 Juillet 2019 à partir de 9h devant la chambre des criées près le Tribunal de 1ère instance de Siliana.

Visite des lieux : On peut visiter l'immeuble pendant l'horaire administratif, tout concerné peut consulter le cahier de charge au greffe de la chambres des criées prés du tribunal de 1ère instance de Siliana et au cabinet de l'avocat poursuivant.

- Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après autorisation du gouverneur.

- Pour participer à la vente il faut consigner le tiers du prix introductif ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

2019T00936VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet de Maître Imed Hachicha

Avocat près la cour de cassation

8 rue El Idrissi Tunis

Tel. : 71. 33 97 59 & 98 32 25 62

hachichaimedavocat@gmail.com

MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

L'union Bancaire pour le commerce et l'Industrie représenté par son président directeur général dont le siège est à Tunis 139 Avenue de la Liberté r.c n°B19321997 (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Lotfi Ben Ali Chalha commerçant demeurant au 2 rue Rached Montfleury Tunis titulaire de la cin n° 00241605.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité de la propriété objet du T.F 65996 Ben Arous dénommé Lotfi d'une superficie de 5 a 14 ca situé rue Essour Cité Erriadh Borj Cedria constitué d'une villa composé d'un r.c et un 1er étage la superficie couverte est de 650 m² le r c est composé de 2 salons 2 pièces 2 cuisines salle de bain un jardin une piscine un dépôt le 1er Etage est composé de 7 pièces 2 salles de bain le 2 étages est composé d'un grand salon une pièce et terrasse tels que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Ben Arous.

Mise à prix :

850. 280 ,000 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous le jeudi le 18/7/2019 à partir de 9h du matin.

- La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

- Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compétent.

2019T00940VEPA1

Vente Immobilière à l'enchère publique après la réduction de mise à prix à 40%

Poursuivante : Amel Bent Ettayeb Belhedi, domiciliée à Cité des jeunes, Gafsa.

Avocate poursuivante : Maître Ben Massoud Zoubeida avocate auprès la cour d'appel. Demeurant au Rue Kilani Metoui Gafsa.

Partie saisie : Sonya Bent Chtioui Ben Saâd Sendi, domiciliée à Cité Enouhoudh Gafsa.

Immeuble saisie : Immeuble immatriculé sous le nom "Nour" 32404 Gafsa lot n°1 une seule parcelle ,sis à la cité des jeunes Gafsa, sa superficie est 224 m², les parties 224 ; immatricule Gafsa, Roman 2011/04 n°2716

Mise à prix : Soixante onze milles sept cent vingt huit dinars et cent quatre millimes (71. 728. 104D) après la réduction de mise à prix 40%.

Date d'audience : Lundi quinze juillet deux milles dix neuf (15/7/2019) à neuf heures du matin et heures suivantes, devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première Instance de Gafsa.

Visite des lieux : la visite de lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges et doit consigner le tiers du prix, s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2019R01604VEPA1

Vente aux enchères

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°1760419968, son siège social sis à Av. Mohamed V - Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : Monsieur Faouzi Ben Hedi Ben Yahmed, gérant de société, titulaire de la Carte d'Identité Nationale numéro 00757154, domiciliée à El Menzah Neuf à la résidence Omar Khayem, Bloc B, Appartement numéro 5 Tunis (en sa qualité de caution en numéraire des dettes de la créancière principale le Société Comptoir Commercial des Pièces Automobiles (C.C.P.A) en la personne de son représentant légal).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Me. Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier dénommé «Rtiba 2» objet du titre foncier n°611445 Nabeul, sis à là Cité Jouida à Rtiba, délégation de Takelssa gouvernorat de Nabeul, en deux lots clôturés par un mur bâtis et contenant chacun d'eux un bâtiment résidentiel, pour le premier lot il est de forme carrée d'une superficie d'environ 1142 m², sur lequel est construit un bâtiment résidentiel «Villa» composée d'un rez-de-chaussée dont la superficie couverte est d'environ 124 m², une clôture dont les côtes devant et littérale limitrophe au lotissement numéro 2, sont construit en pierres d'une épaisseur de 50 cm et le siège de ses deux côtes littérale et arrière limitrophe du bien immobilier du voisin dont l'entrée est construite en brique est d'une épaisseur de 25 cm, alors que le deuxième lot est d'une superficie de 3056 m², qui est un centre de divertissement qui comprend les établissements suivants : un bâtiment résidentiel sis à son coin Est au Fond, d'un rez-de-chaussée dont la superficie couverte est d'environ 154 m², qui comprend une superficie devant pavée en carreaux et ses deux cotés (au fond) un espace vert en gazon naturel, en plus d'une entrée aménagée, en une partie en ciment et dans une autre partie en carreaux colorés et autres, un studio et un garage pour garder les objets, dans une superficie couverte de 66 m² et une construction couverte (un dépôt pour élever les oiseaux) d'une superficie de 19 m², une piscine non couverte dont la superficie est de 50 m², un puits arabe circulaire dont le diamètre est de 3.50 m, sis au coin Est-Kebli de tout le lot, des arbres d'agrumes et d'olive, une clôture construite en pierre d'une épaisseur de 50 cm, ayant une entrée renforcée par une porte en fer.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix est de sept cent trente un mille et cent dix dinars (731 110dt 000), sans considérer les frais de la poursuite qui seront déclarés le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le lundi correspondant au huit juillet deux mille dix neuf (8/7/2019) près l'arrondissement des ventes immobilières du tribunal de première instance de Grombalia à partir de neuf heures du matin.

Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du tribunal de première instance de Grombalia ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer aux enchères, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2019R01606VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Kamel Ben Fredj

Avocat à la cour de cassation

27 Bis, Rue de Liban Tunis

Tel : 71 280 156

Fax : 71 280 092

MF : C 818492

Partie poursuivante : L'ARABE TUNISIEN BANK SA inscrite au R.C Tunis n°B167001997 son domicile élu au 9 Rue Hedi Nouira Tunis.

Partie saisie : LA SOCIETE ARENA ACADIMY FOOTBALL CENTER, Société unipersonnelle inscrite au R.C Tunis n°B24148802011 son domicile élu au route de Bizerte el Omran Supérieur.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 bis rue Liban Tunis.

L'immeuble saisie : La totalité des parts indivis soient 1985.875 parts revenant à titre de propriété à la partie saisie dans L'immeuble objet du titre foncier n°52680 Tunis dénommé «FLAZRI» sis à Omran supérieur Tunis. Il s'agit du deux terrains de football

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 1 395 815dt500.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 9/7/2019 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de premier instance de Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis.

2019R01624VEPA1

Vente par adjudication publique

Le 9/7/2019 à 9h du matin et suivant sera procédé à la vente par adjudication l'immeuble ci-après à la Chambre des saisies immobilières du Tribunal de Première Instance de Sousse 2.

La partie poursuivante : La Banque Internationale Arabe de Tunis, société anonyme, inscrite au registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, son matricule fiscal est : 000110F/P/M/000 représentée par son représentant légal, son domicile élu est chez l'ARAB DEBT RECOVERY. Société inscrite au registre de commerce sous le n°B2449522006, son matricule fiscale est 974893N/A/M/000, demeurant à 5 rue Thalleyrand, 1002 Tunis.

Le débiteur : Mohamed Salah Ben Majid Jebali, gérant de société sa carte d'identité n°04259638, demeurant à Ariana 2, rue Raed Bejaoui. Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Sahbi Karoui, 6 rue Taher Sfar, Sousse. son Matricule fiscal 108.166-P-AP 000.

L'immeuble mis en vente : Tout l'appartement n°107, sis au 1er étage, dont la superficie est 120 m² de tout le bloc C, situé à l'angle de 2 rues de Salaheddine Elayoubi et Elmaamoun, au sein de la zone municipale, à Bhaier, Hammam Sousse, Gouvernorat de Sousse.

Mise à prix : (120.000 dinars) selon le rapport de l'expert Mr Mansour Belhadj Khelifa.

Visite du local : Tous les jours de 9h à 18h.

Participation aux enchères : Toute personne ayant consigné le tiers (1/3) de la mise à prix à la trésorerie générale.

2019S00737VEPA1

Vente immobilière

NASR BEN AMEUR et Associés

S.A.R.L / M.F : 1514947j

Maître Nasr Ben Ameur- avocat à la cour de cassation

Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro Sousse

Poursuivant : Amen Bank représentée par son président directeur général ayant son siège à l'avenue Mohamed V Tunis R N E 0000221M.

Avocat poursuivant : Maître Nasr Ben Ameur, Avocat à la cour de cassation exerçant dans le cadre de la société d'avocats "Nasr Ben Ameur et Associés", Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro 4000 Sousse.

Débiteur saisi : La Société Frères Mrassi SARL inscrite au RC n°B157271977. Siège social : Route Djemmel Moknine.

La mise à prix : La mise à prix a été fixée à 3213.800 Dinars trois millions deux cent treize mille huit cent dinars et ce suivant l'expertise réalisée par l'expert Mohammed Ben Mohammed, désigné par l'ordonnance sur requête n°39196 du président du tribunal de premier instance de Sousse 2.

Immeuble objet de la vente : La totalité de la propriété objet du titre foncier n°125757 Sousse d'une superficie de 10840 m² sise à la zone industrielle de Kalaà Kebira. Elle comprend une superficie Couverte de 80 m² servant comme administration :

- Deux ateliers pour la production du béton, le premier d'une superficie de 120 m² et d'une hauteur de 18 m, le deuxième d'une superficie de 200 m² et d'une hauteur de 10 m

- Un réservoir d'eau

- Un puits

- Un bassin pour béton de 6 m².

- Une clôture de 240 m de long.

- Une clôture en grillage de 240 m de long.

La totalité de la Propriété est à l'origine enclavée et actuellement liée à la voie publique à travers la parcelle c 448.

Elle est équipée en électricité et en eau potable.

Elle est limitée au nord et à l'est par la parcelle c 473, au sud par la parcelle c 455 et à l'ouest par la parcelle c 448.

Date de vente : La vente aura lieu le 9/7/2019 à partir de 9 h devant la section des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sousse 2.

Visite des lieux : La visite de l'immeuble saisi peut se faire chaque jour de 9h à 17h.

2019S00738VEPA1

Vente immobilière

NASR BEN AMEUR et Associés

S.A.R.L / M.F : 1514947j

Maître Nasr Ben Ameur- avocat à la cour de cassation

Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro Sousse

Poursuivant : Amen Bank représentée par son président directeur général ayant son siège à l'avenue Mohamed V Tunis R N E 0000221M.

Avocat poursuivant : Maître Nasr Ben Ameur, Avocat à la cour de cassation exerçant dans le cadre de la société d'avocats "Nasr Ben Ameur et Associés", Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro 4000 Sousse.

Débiteur saisi : Adel Ben Fredj Hadj Amor, gérant d'une Société résident au quartier du Lac Torcana résidence «les roses» Bloc «B» appartement 4.

La mise à prix : La mise à prix a été fixée à 364.260d 000 trois cent soixante quatre mille deux cent soixante Dinars et ce suivant

expertise réalisée par l'expert Mansour Hadj Khalifa, désigné par l'ordonnance sur requête n°5544 du président du tribunal de première instance de Mahdia.

Immeuble à vendre : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°4478 Mahdia dénommée «Ferdaws» d'une superficie de 834 m². Il s'agit d'une villa sise du coté Nord de la rue Taieb Mhiri à la ville de Chebba gouvernorat de Mahdia, elle est constituée d'un rez-de-chaussée et d'un étage et est limitée au sud par une rue à l'est Salem Bel Hadj Amer, au Nord Hammadi Belaiba et à l'ouest Jalloul Bel Hadj Amor. Le rez-de-chaussée est constitué d'un couloir, d'un hall, d'un séjour, d'une cuisine et des escaliers qui mènent à l'étage.

L'étage est constitué d'un Hall, de quatre chambres et d'une salle de bain. La villa comprend aussi un garage du coté est et d'un studio du coté ouest.

Date de vente : La vente aura lieu le : 8/7/2019 à partir de 9 h devant la section des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

Visite des lieux : La visite de l'immeuble saisi peut se faire chaque jour de 9h à 17h.

2019S00739VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Etude Maître Abdelkafi Fatma

Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax

Matricule fiscal : 000PA580954 W

Créancier saisissant : TUNISIAN SAUDI BANK, Société anonyme, dont le siège social est à Tunis 32 Avenue Hédi Karray 1082 Tunis cité El Mahrajane 1002 Tunis, registre de commerce n°B16641997 au tribunal de 1ère Instance de Tunis et au registre national des entreprises matricule fiscal 013026/E/P/M/000, ayant élu son domicile auprès de son avocat Maitre Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Débiteur saisi :

Olfa Bent Abdelhmid Abid, commerçante, demeurant à la route Menzel Chaker El Kassas Sfax titulaire de la CIN n°05361383) Débiteur principal

Meher Ben Hedi Sakka, représentant commercial, demeurant à Avenu Mohsen Kallel Sfax (titulaire de la CIN n°01287591) Caution hypothécaire.

Avocat poursuivant : Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Désignation de l'immeuble :

L'immeuble objet du titre foncier n°80829 dénommé «Amal 1» situé à la route Gremda Km 6 au bord d'une impasse. Sa surface est 321 m². Il consiste en un terrain clôturé de ses cotés Est, Ouest et Nord Limité du coté Sud par Mohamed Sakka, Est par Ahmed Sakka, Nord par une entrée, Ouest par Mohamea Sakka. Sur lequel est édifié une villa de 208 m², une partie de 201 m² sur le titre et une autre partie de 7 m² hors du titre. Cette villa comporte une véranda Sud Ouvrant sur un hall qui ouvre sur un salon, une chambre, deux chambres et un couloir ouvrant sur une cuisine donnant à une salle de bain et une véranda Nord. L'état de la construction est moyen équipé et entretenu.

Mise à prix : La mise à prix de l'immeuble a été estimée à 160.000,000 dinars sans frais. Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur, le gouverneur de Sfax.

Hypothèques :

- Hypothèque au profit de TUNISIAN SAUDI BANK en garantie d'un montant de 175 mille dinars outre les intérêts

- Hypothèque au profit de TUNISIAN SAUDI BANK en garantie d'un montant de 35.800,000 dinars outre les intérêts.

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu lei mercredi le dix juillet de l'année deux Mille dix neuf (10/7/2019) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2 sis à la zone 3 avenue 4 Ahmed Aloulou à coté de la caisse nationale de la sécurité sociale.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires des bureaux. Pour de plus amples renseignement contacter lei greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où a été déposé le cahier des charges, ou à l'étude de l'avocat poursuivant dont le bureau est sis à Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax et aux mêmes horaires.

2019X00811VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Abdelkafi Fatma

Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax

Matricule fiscal : 000PA580954W

Créancier saisissant : Tunisian Saudi Bank, Société anonyme, dont le siège social est à Tunis 32 Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis cité El Mahrajane 1002 Tunis, registre de commerce n°B16641997 au tribunal de 1ère instance de Tunis et au registre national des entreprises matricule fiscal 013026/E/P/M/000, ayant élu son domicile auprès de son avocat Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Débiteur saisi :

Lobna Almi, sans travail, demeurant à avenue Hakika impasse Sidi Slimane n°8 Tunis et à 52 avenue Houcine Bouzayen Tunis (titulaire de la CIN n°04668800).

Abdelaziz Ben Habib Kotti, gérant de société, demeurant à Avenue Ibn Tamime Sokra Ariana (titulaire de la CIN n°05257934).

Avocat poursuivant : Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Désignation de l'immeuble :

Un immeuble situé à la route Menzel Chaker km 4 Sfax il consiste en un terrain presque rectangulaire à vocation d'habitation sur lequel est édifiée une villa relativement moderne. Il mesure du Nord au sud des deux cotés Est et Ouest 24 ,50 m et de L'Est à l'Ouest du sud 23,50 m et de du Nord 34,20m avec une inclinaison du coin sud Est Nord.

Sa surface est de 880 m² la surface de la construction environ 184 m² l'immeuble comporte une porte en fer ouvrant du cote Est, une autre porte ouvrant du cote sud avec 2 volets par lesquels l'entrée au jardin et une allée la porte d'entrée de la villa est en bois avec 2 volets il donne sur un hall de 19,50 m² et une porche de 5,47 m² un salon de 20,29 m² et une ouverture.

A droite une chambre de 14,52 m² avec 2 fenêtres, une 2ème chambre de 16m² comportant un dressing et une fenêtre une salle à manger de 18,44 m² avec 2 fenêtres donnant à un couloir couvert de faïence jusqu'au plafond avec un lavabo. Une salle de bain une toilette et une cuisine de 21 ,45 m² avec une porte donnant à un véranda nord avec un lavabo en inox et une allée et des escaliers donnants à une véranda sud.

Ce terrain est entouré par un trottoir du coté est et sud. Clôturé par des murs de toutes les côtés et un jardin l'état de le constriction est a dessus du moyen ;

Il est limité du sud par une rue en sable de 8,20m de largeur par le quel l'entrée, de l'Est par une vue de sable de 9,85 de largeur, du nord une rue pointue de sable de 5,85 m de largeur de l'Ouest par Hédi Mdayni.

Mise à prix : La mise à prix de l'immeuble a été estimée à 308.200.000 dinars détaillé comme suit :

184.920, 000 d mise à prix de la nue propriété

123.280, 000 d mise à prix du droit d'usage

Tel que déterminé par l'expert Mohamed Sallemi désigné par l'ordonnance sur requête n°4663 du tribunal Sfax 2 sans frais. Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur le gouverneur de Sfax.

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le mercredi le dix juillet de l'année deux mille dix neuf (10/7/2019) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2 sis à la zone 3 avenue 4 Ahmed Aloulou à coté de la caisse nationale de la sécurité sociale.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires des bureaux. Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où a été déposé le cahier des charges, ou à l'étude de l'avocat poursuivant dont le bureau est sis à Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax et aux mêmes horaires.

2019X00812VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

Poursuivant : Union Bancaire pour le commerce et l'industrie, Société Anonyme, siège social 139 avenue de la liberté Tunis et à Sfax rue Abou Kacern Chebbi, inscrite au R.C sous le n°B19321997.

Partie saisie : Abdelhamid Ben Hammouda, titulaire de la cin 05288096, commerçant, demeurant à zone 4 immeuble Ben Jmaa rue 29 pic ville Sfax 3000 et à Ouled Hadj Ali - Gargour Sfax :

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain nu sis à route de Gabés km8 impasse Imem Malek sur le coté droit de la route principale dans le sens opposé Sfax ville, à environ 200 m de la dite route d'une superficie d'environ 459 m².

Le terrain est clôturé de 3 cotés Est, Nord et Ouest. Son coté sud est ouvert sur l'entrée principale. Il mesure du sud vers le nord des 2 cotés Est et Ouest 27 m et de l'Est vers l'ouest des 2 cotés sud et nord 17 mètres.

Sur le coin nord ouest du terrain est bâti un «majell».

La propriété saisie est limitée du nord et de l'Est par Siala, de l'ouest par un autre voisin et du sud par une entrée de 8 m de largeur d'où l'accès au terrain.

La mise à prix : 76.000.000D frais en sus

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 10/7/2019 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2019X00813VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Etude de Maître Amira Abdelhamid

Avocat à la cassation

De la société ELAMEN d'Avocat

Sis rue Tahar Sfar Centre Marhaba Bloc A 3ème étage Sfax

L'adjudication aura lieu le Mercredi 10 juillet 2019 (10/7/2019) à neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance Sfax 2 sise Avenue Ahmed Aloulou prés du CNSS Sfax.

Partie poursuivante :

Société Diar Elkhir société à responsabilité limitée inscrite au registre de commerce sous le n°B51882013 sise cité Diar El Wafa résidence Ameni 8000 Nabeul.

Partie saisie :

Mohamed Ben Sassi Hzami, gérant de société, sis Haj Kacem1 Menzel Chaker Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Amira Abdelhamid Avocat à la cassation de la société EL AMEN d'Avocat ci-dessus domicilié.

L'immeuble soumis à l'adjudication :

Consiste à la totalité d'un terrain d'une superficie de 117140 m² situé à Sidi Dhaher Bir Ali Sfax objet du titre foncier num.12033 Sfax, composé de deux parcelles n°34-39.

Mise à prix :

Soixante douze mille dinars (72.000.000d) majoré des droits et frais divers.

Note :

1/ L'immeuble soumis à l'adjudication est visité chaque jour durant l'horaire du travail.

2/ Pour autres renseignements il convient de contacter le greffe du tribunal de première instance Sfax 2 où est déposé le cahier des charges ou l'étude de l'avocat poursuivant.

3/ Tout participant à l'adjudication devra consigner le tiers de la mise à prix et ce avant le délai de l'adjudication.

4/ Le participant étrange, devait en outre avoir obtenu l'autorisation du gouverneur.

2019X00814VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la licitation de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2 et ce, le mercredi dix juillet deux mille dix neuf (10/7/2019) à partir de neuf heures du matin.

Créancier saisissant : 1) Derbel Nabila, 2) Trigui Dalel, leurs domicile élu chez leur avocat Maître Sabri Bouassida avocat à la cour de Cassation, ayant son étude à 79, avenue Hédi Chaker - Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Sabri Bouassida avocat à la cour de cassation, ayant son étude à 79, avenue Hédi Chaker - Sfax.

Débiteur saisi : 1) Elleuch Fairouz, 2) Ben Achour Rafla, 3) Hachicha Ridha, 4) Hachicha Salwa, 5) Hachicha Amina 6) Hachicha Fathi, 7) Hachicha Rouhia, 8) Hachicha Fekhta 9) Hachicha Rawdha ,10) Hachicha Atoufa, sont tous de carte d identité nationale et de domicile inconnus.

Propriétés à vendre :

La totalité de la propriété sise à la route Gremda klm 11, qui consiste en une parcelle de terrain nue pervertie, loin de la route principale d'environ 250 m par son entrée ouest et d'environ 1000 m par son entrée est, limitée au sud par Bouarada et Abdennadher et Kallel et Ben Amor, au nord par Mustapha et Rached et Hsan Agrebi et Mohsen Misseoui, à l'est par Ali et Fathi Derbel et une entrée existante, et à l'ouest par Monji et Othmen et Salah Ezedini et une entrée, d'une superficie de 14040m², limitée par des clôtures dans quelque parties et par des limites en sable dans les autres, la propriété se trouve dans une zone non aménagée concédérant que ses entrées sons des pistes difficiles ainsi que les bâtiments aux a l'entour sont anarchiques et sans respect des retraits.

Mise à prix : La mise à prix de la propriété sus-indiquée a été fixée à cinq cent soixante milles dinars (560.000,000D), en sus des frais de l'adjudication qui seront évalués par le tribunal.

Visite de la propriété : La visite de la propriété peut se faire tous les jours de la semaine pendant les horaires administratives.

N.B. : Pour prendre connaissance du cahier des charges contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou l'étude de Maître Sabri Bouassida avocat à la cour de cassation sis 79 avenue Hédi Chaker Sfax.

Personne ne peut participer à l'adjudication que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers du montant de la mise à prix.

2019X00821VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

En vertu d'une saisie immobilière

Etude de Me. Imed Wannes

Avocat à la cour

13, avenue Farhat Hached, Sfax

Le poursuivant : Kamel Ben Abdelhafidh Baazaoui, fonctionnaire, demeurant à route de Menzel Chaker km 4.5, El Kassas, Sfax, représenté par Me. Imed Wannes, avocat à la cour, officiant au 13, avenue Farhat Hached, Sfax.

Le saisi : Mounir ben Abdeljaoued Douzi, agriculteur, titulaire de la CIN n°04296930 du 28/4/2009, demeurant à route de Saltania km 4, Sfax.

L'immeuble objet de la vente : La totalité de la propriété sise à route de Saltania km 4, derrière la salle des fêtes "Teoufik", limitée au sud par une rue de 6 mètres de largeur d'où son entrée puis à l'ouest par un voisin, à l'est par Khadija Ben Ayed, au nord par Abid et à l'ouest par Boujelben. La propriété consiste en une parcelle de terrain de forme rectangulaire mesurant du côté sud est vers l'ouest 9.35 mètres puis vers le nord 9 mètres puis également vers le nord en inclinaison en vers l'ouest 4.20 mètres puis en ligne directe vers l'ouest 3.10 mètres puis en ligne directe vers le nord 26.20 mètres puis vers l'est 16 mètres puis vers le sud 38 mètres jusqu'à l'angle où a commencé le mesurage soit une superficie totale de 522.50 m². Ledit terrain est entouré des 4 côtés d'une clôture, une construction de type

"Duplex" sous forme d'un logement villa y est érigée, elle est composée d'un rez-de-chaussée habitable, du côté est se trouvent des escaliers en serpentin menant au 1er étage sous forme de carcasse, le rez-de-chaussée est composé d'une véranda, d'un salon, d'un séjour, de deux chambres à coucher d'une cuisine, d'un salle de bains et un séchoir.

Mise à prix : deux cent mille cent dix sept dinars cinq cent millimes (200.117,500) outre les frais.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication de l'immeuble sus Indiqué aura lieu dans la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax sis rue Abou Kacem Chebbi le lundi 15/7/2019 à neuf heures et suivantes.

Observation : L'immeuble peut être visité tous les jours ouvrables aux heures de travail. Le cahier des charges peut être consulté au greffe du tribunal de première instance ou à l'étude de l'avocat poursuivant, Les personnes souhaitant prendre part à l'adjudication doivent consigner le tiers du prix indiqué par le biais d'un avocat, les ressortissants étrangers ne peuvent participer à l'adjudication qu'après obtention d'une autorisation d'achat délivrée par le Gouverneur de Sfax conformément à la loi.

2019X00822VEPA1

Vente aux enchères publiques après saisie immobilière

Etude Me Mohamed Tahar Turki

Avocat à la cour de cassation

31 Avenue Farhat Hached Sfax

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques le mercredi 10/7/2019 à 9 heures du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax 2 et conformément au cahier de charge objet de l'affaire n°1240 ventes aux enchères publiques.

Partie poursuivante : Banque Tunisienne de Solidarité, société anonyme en la personne de son représentant légal, demeurant dans son siège social 56 avenue Mohamed V et dans son domicile élu chez Maître Mohamed Tahar Turki ; Avocat à la cour de cassation. 31 Avenue Farhat Hached Sfax. Son registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Tunis est B1162831997 (Créancier)

Partie saisie : Nasser Harb. Carte d'Identité Nationale numéro 05366500 demeurant à cité el Habib 2 Sfax et au siège de son travail route de Gabés km 5.5 Kassas le marché du vendredi. (Débiteur)

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Tahar Turki ; Avocat à la cour de cassation 31 Avenue Farhat Hached Sfax. Matricule fiscal : 630104/N/A/P/000

Immeuble saisi : La moitié dans l'indivision du terrain objet de la vente sis à la route de l'aéroport km 9 Sfax) et plus précisément dans la zone d'El Hageb sur une rue subsidiaire desservie par le côté nord-ouest de la route et qui fait environ 300m dans une zone à forte population et qui est facilement raccordable à l'eau courante et à l'électricité.

Est limité au sud-ouest par un passage d'accès de 5m de largeur et au nord est par Sieur Slim Dammak et au sud-ouest par une rue et au nord-ouest par Sieur Rachid Dammak.

Ce terrain a été acquis par la partie saisie en vertu du contrat daté du 13/6/2013 et enregistré à la recette des finances de l'avenue Habib Bourguiba Sfax le 23/9/2013 sous le numéro 13103921.

Conformément au rapport et au plan de l'expert judiciaire commis suivant ordonnance du président du tribunal de 1ère instance de Sfax2 du 18/1/2019 sous le numéro 3750 ce terrain est clôturé au nord-ouest par un mur d'une hauteur de 2.20m et aux cotés sud est sud-ouest, sud est nord est, par des coins construits.

Ses mesures : - commençant par le côté sud est nord-est vers le sud-ouest avec une façade sur l'entrée de 27.75 m pour se diriger vers le nord-ouest avec une façade sur une rue 29.50 m et puis vers le nord-est 25.80 m puis vers le nord-ouest 1.35 m se dirigeant vers le nord est 3.50 m pour rejoindre le point de départ vers le sud-est 30.70 m. Ce terrain ayant une superficie totale de 845 m² et renfermant au côté nord-ouest nord est 4 poutres de fondation en bétons armés d'une hauteur de 70 cm.

Tous ceci conformément au PV de saisie immobilière opérée par l'huissier notaire Me Norhén Hadj Taeib le 18/4/2018 sous le n°5149 signifié à la partie saisie par le même huissier notaire suivant son PV du 22/4/2019 n°5149 et le Rapport de l'expert judiciaire Mr Mohamed Walha du 9/2/2019 commis suivant ordonnance du président du tribunal de 1ère instance de Sfax2 du 18/1/2019 sous le numéro 3750, et qui a estimé le prix de la totalité du terrain objet de la vente soixante mille dinars (60.000,000 DT).

Mise à prix : Trente mille dinars (30.000,000 DT) pour la moitié du bien saisi.

Observations : -la visite de l'immeuble se fait aux jours et heures de travail, la vente se fait conformément aux dispositions ci dessus citées et la consultation du cahier de charge se fait soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

- Pour participer aux enchères publiques il faut consigner le tiers de la mise à prix à savoir 10.000,000 DT.

- L'autorisation du gouverneur est exigée pour les étrangers.

2019X00831VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Ben Jaballah Béchir

Avocat à la cour d'appel

Av. Hédi Nouira Immeuble Jdidi Ayed

2ème étage Menzel Bourguiba

Tel et fax : 72 462 221

Requérant : Société Banque de l'Habitat en la personne de son représentant légal, société anonyme

enregistré au registre de commerce sous le n°B138811996 dont le siège social sis à Avenue Mohamed V Tunis élu son domicile chez l'étude de son Avocat Maître Ben Jaballah Béchir sis à Av Hédi Nuira immeuble Jedidi Ayed 2ème étage Menzel Bourguiba en sa qualité de créancier saisissant hypothécaire.

Débiteur saisi : 1- Monsieur Dridi Noufel titulaire de la CIN n°05652792 demeurant 124 cité SACEM Menzel Bourguiba.

2- Madame Yacoubi Hanen titulaire de la CIN n°08107237 demeurant 124 cité SACEM Menzel Bourguiba.

Avocat poursuivant : Maître Ben Jaballah Béchir avocat à la cour d'appel Av Hédi Nuira Appartement Jdidi Ayed 2ème étage Menzel Bourguiba.

Immeuble saisi : Les 100 parts indivises de l'immeuble objet du titre foncier n°40972 Bizerte dénommé «VILLA JULIA GRACIA» d'une superficie globale de 14390 m² sis Menzel Bourguiba il s'agit d'un terrain rectangulaire sur le quel est bâtie une maison se compose de 02 chambres et cuisine et salle d'eau d'une superficie couvert de 55 m².

Mise à prix : Elle a été fixée selon expertise du 6/6/2018 de Monsieur Arwa Sami à la somme de trente quatre mille deux cent cinquante dinars (34.250.000 DT).

La participation aux enchères se fait par le biais d'un avocat après consignation du tiers du prix.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le 9 juillet 2019 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Bizerte.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine pendant les horaires administratifs.

La consultation du cahier des charges peut se faire soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Bizerte soit en l'étude de Maître Ben Jaballah Béchir sis à Av Hédi Nuira immeuble Jedidi Ayed 2ème étage Menzel Bourguiba.

2019W00206VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Ben Jaballah Béchir

Avocat à la cour d'appel

Av. Hédi Nouira Immeuble Jdidi Ayed

2ème étage Menzel Bourguiba

Tel et fax : 72 462 221

MF : 000PA1162970/A

Requérant : Société Banque de l'Habitat en la personne de son représentant légal, société anonyme enregistré au registre de commerce sous le n°B138811996 dont le siège social sis à Av Mohamed V Tunis élu son domicile chez l'étude de son Avocat Maître Ben Jaballah Béchir sis à Avenue Hédi Nuira immeuble Jedidi Ayed 2ème étage Menzel Bourguiba en sa qualité de créancier saisissant hypothécaire.

Débiteur saisi : Monsieur Mhedhbi Mourad titulaire de la CIN n°01572011 demeurant à n°374 cité Al arich 7032 Tinja.

Avocat poursuivant : Maître Ben Jaballah Béchir avocat à la cour d'appel Av Hédi Nuira Appartement Jedidi Ayed 2ème étage Menzel Bourguiba.

Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°48550 Bizerte dénommé «safa» d'une superficie globale de 109 m² sis à gengla tinja gouvernorat de Bizerte il s'agit d'un terrain rectangulaire sur lequel est bâtie une maison d'une superficie couverte de 53 m² contenant 02 chambres une cuisine et salle d'eau.

Mise à prix : Elle a été fixée selon expertise du 29/8/2018 de Monsieur Maalaoui Belgacem expert en affaires foncières à la somme de quarante neuf mille deux cent quarante dinars (49.240.000 DT).

La participation aux enchères se fait par le biais d'un avocat après consignation du tiers du prix.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le 9 juillet 2019 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Bizerte.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine pendant les horaires administratifs.

La consultation du cahier des charges peut se faire soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Bizerte soit en l'étude de Maître Ben Jaballah Béchir sis à Av Hédi Nuira immeuble Jedidi Ayed 2ème étage Menzel Bourguiba.

2019W00207VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Ben Jaballah Béchir

Avocat à la cour d'appel

Av. Hédi Nouira Immeuble Jdidi Ayed

2ème étage Menzel Bourguiba

Tel et fax : 72 462 221

MF : 000PA1162970/A

Requérant : Société Banque de l'Habitat en la personne de son représentant légal, société anonyme enregistré au registre de commerce sous le n°B138811996 dont le siège social sis à Av Mohamed V Tunis élu son domicile chez l'étude de son Avocat Maître Ben Jaballah Béchir sis à Avenue Hédi Nuira immeuble Jedidi Ayed 2ème étage Menzel Bourguiba en sa qualité de créancier saisissant hypothécaire.

Débiteur saisi : Monsieur Trabelsi Imed titulaire de la CIN n°08132800 demeurant à n°06 cité Hached 7000 Bizerte.

Avocat poursuivant : Maître Ben Jaballah Béchir avocat à la cour d'appel Av Hédi Nuira Appartement Jedidi Ayed 2ème étage Menzel Bourguiba.

Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n° 39383 Bizerte dénommé «Maysa» d'une superficie globale de 75 m² sis à zarzouna gouvernorat de Bizerte il s'agit d'un terrain rectangulaire sur le quel bâtie une maison d'une superficie couverte de 59 m² contenant une chambre une salle une cuisine et salle d'eau.

Mise à prix : Elle a été fixé selon expertise de Monsieur Maalaoui Belgacem expert en affaires foncières à la somme de vingt trois mille sept cent cinquante dinars (23.750.000 DT).

La participation aux enchères se fait par le biais d'un avocat après consignation du tiers du prix.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le 9 juillet 2019 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Bizerte.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine pendant les horaires administratifs.

La consultation du cahier des charges peut se faire soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Bizerte soit en l'étude de Maître Ben Jaballah Béchir sis à Av Hédi Nuira immeuble Jedidi Ayed 2ème étage Menzel Bourguiba.

2019W00208VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : Tahar Ben Hassen Ben Rjab, demeurant à avenue Zganna Ezzahra Mahdia titulaire C.I.N 03801697

Partie saisie : Habib Ben Hassen Ben Rjab Demeurant avenue Zganna Ezzahra Mahdia titulaire C.I.N 3896486

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Atef Sfar avocat - Avenue Béchir Sfar Mahdia et titulaire de matricule fiscal 0795414 L/P

Immeuble saisi : La part indivise du partie saisi moyennant le 2/6 de la totalité d'un lot de terrain d'une superficie de 406.083 m² sise à l'avenue ennawres ezzahra Mahdia limite au sud par avenue ennawres à l'est par Mohamed Zon à l'ouest par Sofyen Abdelali et au nord par impasse.

Mise à prix : est fixée à vingt trois milles trois cents trente trois dinars et 333 millimes (23.333.333 D).

Date et lieu de l'adjudication et conditions de participation aux enchères :

Lundi le 8/7/2019 devant la chambre des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Mahdia à partir de 8h30 du matin La participation n'est possible que par ministère d'avocat et qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix.

Visite de l'Immeuble : la visite peut s'effectuer tous les jours de 17 h à 19h.

2019I00095VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude de Maître Mohamed Triki

Avocat à la cour de cassation

23 Avenue des Etats Unis 4ème étage Le Belvédère 1002 Tunis

Tél/Fax : 71.794131

Créancier saisissant : Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC) S.A en la personne de son représentant légal (RC n°D196131999 Tunis), ayant son siège social à Tunis 52 Avenue Habib Bourguiba immeuble STB Africa.

Partie saisie : Ammar Ben Larbi Boulifa, CIN n° 00606848, demeurant au 48 rue Lavande Cité Fattouma Bourguiba Le Bardo (Tunis) et 24 rue Lavande Cité Fattouma Bourguiba Le Bardo (Tunis), en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la Société Industrie Thermique Tunisie (I.T.T).

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Triki avocat près la cour de cassation, ayant son étude au 23 avenue des Etats Unis d'Amérique 4ème étage Le Belvédère 1002 Tunis.

Immeuble mis en vente : L'immeuble objet du titre foncier n° 103783 Tunis dénommé "Jenaina" consistant en un terrain rectangulaire d'une surface de 488 m² sur lequel est édifiée une villa à usage d'habitation sise au 24 m² Lavande Cité Fattouma Bourguiba Le Bardo (Tunis), composée de 3 niveaux : un RDC d'une surface couverte de 182 m² composé d'une véranda, un salon, salle à manger comportant un coin de séjour de forme arabe, un hall menant aux toilettes, une cuisine avec une porte-fenêtre ouvrant sur le jardin. Le 1er étage d'une surface couverte de 214 m² environ accessible soit par l'escalier extérieur soit par l'escalier intérieur à partir du RDC, est composé d'une salle de séjour, quatre chambres à coucher, un coin de repas, un WC, une salle de bain et une salle de séjour de forme arabe. Le 2ème étage d'une surface couverte de 49 m², accessible par un escalier intérieur à partir du coin de repas du 1er étage, est composé d'un studio comportant des toilettes avec une douche, une terrasse, et trois chambres. Le jardin comporte un studio d'une surface couverte de 29 m² composé d'une chambre à coucher, d'une cuisine et d'un WC. A l'entrée de la villa, et du côté droit, se trouve un garage d'une surface couverte de 17 m². L'immeuble manque d'entretien, plusieurs toits comportent de l'humidité, des murs sont fissurés. Le toit en dalle est couvert de faux plafond. Les murs sont en briques. Le revêtement du sol est en carreaux marbrés ou en faïence,

L'immeuble est équipé du courant électrique de l'eau potable et du chauffage central.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de sept cent quatre vingt sept mille six cent Dinars (787.600,000 Dinars) outre les frais de poursuites et les honoraires d'avocat

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis (affaire n°6875), le Mardi 9 juillet 2019 à partir de 9 heures du matin.

Visite de l'immeuble : L'immeuble peut être visité tous les jours à partir de 10 heures jusqu'à 17 heures.

Observation : Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable du gouverneur de Tunis.

Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de consulter le cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criés du tribunal de première instance de Tunis ou en l'étude de l'avocat poursuivant.

2019402240VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maitre Younes Hached

avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2éme Etage, Menzah 8, Ariana

TEL: 71.709.778 - 71.709.776

FAX: 71.709.742

MF: 509782P/A/P/000

- Partie Poursuivante: société Aures Gros dûment représentée par son Gérant SARL, RC : B 014491207, ayant son siège social à la rue 8600 N°28 zone industrielle Charguia 2035 domiciliée au cabinet de son avocat Maitre Younes Hached sis à L'Immeuble Essaâdi Bloc C - D Bureau N°11 - 12 -3éme étage EL Menzah 4 Tunis.

- Avocat Poursuivant : Maitre Younes Hached sis au 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2éme Etage, Menzah 8 Ariana

- La Parties Saisie : Hichem Ben Maad, Titulaire de la CIN N° 07010539 demeurant à 1/ 71 rue Taieb Kassab, Morneg, Ben Arous, 2/ son domicile élu auprès de la société rapide pièce auto sis à 43 avenue de France, Ben Arous, 3/ au cabinet de son avocat Maitre Hamadi Ghorbel, sis à rue Abou Baker AL Moutawakel, Avenue de Japan, immeuble Ennassim 1er étage, Bureau 05 Monplaisir 1073 Tunis.

- L'immeuble Saisi: La totalité de l'immeuble revenant à titre de propriété à la partie saisie objet du TF n° 10761 Ben Arous dénommé "AHLEM" d'une superficie totale de (05 a 27 ca) sis à Morneg, au bord de la route de Sidi Saad qui consiste en un terrain rectangulaire d'une superficie de 527 m2 nu sauf quelque décorations.

Les Charges : Le titre est grevé des charges suivantes :

- Une hypothèque volontaire à hauteur de (167.000,000.D) inscrite le 16/04/2014 au profit de Attijari Bank.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 02/04/2019 au profit de saisissant.

Mise A Prix: La mise à prix est fixée à (316.200,000 D)

- Date et Lieu de la Vente : La vente aura lieu jeudi le 04/07/2019 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Ben Arous.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Ben Arous.

2019402265VEPA1

Vente aux Enchères Publiques sur Saisie Immobilière

Etude Maitre Younes Hached

Avocat Auprès De La Cour De Cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2éme Etage, Menzah 8, Ariana

TEL: 71.709.778 - 71.709.776/

FAX: 71.709.742

MF: 509782P/A/P/000

- Partie Poursuivante: Société de l'investissement moderne SICAR représentée par son Président Directeur Général dont le siège social est à 67 Rue Alain Savary - Cité jardins II - Bloc B 3éme étage 1002 Tunis Belvédaire domiciliée au cabinet de son avocat Maitre Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2éme Etage, Menzah 8, Ariana.

- Avocat Poursuivant: Maitre Younes Hached 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2éme Etage, Menzah 8, Ariana.

- La Partie Saisie: 1- SOCIETE TUNISIENNE DE TANNERIE (الشركة التونسية للدباغة) sis à rue 15 octobre 1961 N° 4 el Wardia, Tunis. MF : 0025484S

2- Mohamed Nabil Boudeya, titulaire de la CIN N° 0759536 sis à avenue khaiereddine Bacha n°13 Radés et à 23 avenue de Londres Tunis.

- L'immeuble Saisi : La totalité des parts indivises revenant à titre de propriété à Mohamed Nabil Boudeya soit 152 m2 dans l'immeuble objet du TF n° 20808 Ben Arous dénommé «Claudia I» d'une superficie totale de 456 m2 sis à Radés et faisant l'angle de la rue Stéphane Bichon et la rue de la république.

- Les parts indivises consistent en une partie de l'Immeuble faisant l'angle de l'avenue khaiereddine Bacha et la rue 20 Mars cité Mohamed Ali Radés, qui consiste en un terrain sur lequel est édifié une villa de 2 étages.

Le RDC se compose d'une véranda, un salon, une chambre, WC, une cuisine et des escaliers qui mènent au 1er étage.

Le RDC se compose aussi d'un parking de 26 m2 une cuisine et une salle d'eau externes, un garage, une salle de lavage.

Le 1er étage est composé d'un couloir, 4 chambres, une salle de bain, un hall, un balcon qui occupe toute la façade du 1 er étage.

Le 1er étage est d'une superficie totale de 163 m2.

Les Charges: Le titre est grevé des charges suivantes:

- Une saisie conservatoire à hauteur de (499.047,033 D) inscrite le 02/02/2018 au profit de la Société de l'investissement moderne SICAR

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 21/11/2018 au profit de saisissant.

- Mise A Prix: La mise à prix est fixée à (186.930,765 D)

- Date et Lieu de la Vente : La vente aura lieu jeudi le 04/07/2019 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Ben Arous.

La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Ben Arous.

2019402267VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la demande de la BANQUE DE L'HABITAT élisant domicile chez son avocat Maître Lotfi Hassen Centre Dora Bloc A Appt 6 Elmanar 3 Tunis) inscrite au RC n°B138811996.

Contre la partie saisie : Hichem Ben Mohamed Ben Ahmed Kanou, titulaire de cin n°00785336) demeurant 06 Rue Abdallah Ibn Habhab Guardia Tunis.

A la diligence : de Maître Lotfi Hassen, Avocat, Centre Dora Bloc A Appt 6 Elmanar 3 Tunis.

Immeuble à vendre : Il s'agit des parts indivisibles d'une superficie de 550 m² soit (5832/550) parts du titre foncier n°67971 Tunis dénommé «ESSALEM», sise a jardins de Carthage Tunis, consiste à un terrain nu constructible R + 3, limité de l'est par la forêt et propriétés cl' autrui, de l'ouest rue Oued Ellil, situé dans une zone d'habitation avec tout équipement de base.

Mise à prix : 660.000,000 DT outre les frais judiciaires seront facturés en sus.

Date et lieu de vente : Le mardi 9/7/2019 au tribunal de première Instance de Tunis à partir de 9 heures du matin.

Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix par voie d'Avocat et obtenir l'autorisation de Monsieur le Gouverneur pour les non Tunisiens.

2019402294VEPA1

Vente aux enchères publiques Cabinet

Maître Nabil Yassine Seffen

Tél : 71. 797 .400

MF : 424901K/A/P/000

1/ Créancier poursuivant : La Banque Internationale Arabe de Tunisie SA RC n°B187881996 demeurant à l'avenue Habib Bourguiba n°70-72 Tunis représentée par son PDG - créancier hypothécaire, domiciliée au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2/ Débiteur saisi : Monsieur AbdeJaziz Fourati , CIN N°00212346 demeurant au n°126 Rue El Ghofrane la nouvelle Medina Ben Arous - En sa qualité de débiteur principal hypothéquant

3/ Désignation de l'immeuble saisi : il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°544374 Nabeul dénommé «KBAR JAHLI» d'une superficie de 4792m² situé à Bir Drassbn Beni Khaled représentant un terrain agricole composé de quatre dépôts pour élevage de poussins, le premier est de 270m² couverts le deuxième est de 413 m² couverts et le troisième est de 168 m² couverts et le quatrième est de 655 m² couverts.

4/ La mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 414.080,000 sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5/ Date et lieu de la vente à l'audience et devant la chambre des, criées auprès du tribunal de première instance de Grombalia sis à la ville de Grombalia le 8/7/2019 à partir de 9 heures du mâtin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière,

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2019402305VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : Monsieur Skander Turki (CIN n° : 01813951 délivrée le 19/11/2014) demeurant à : Rue Ezzaher - Cité Olympique - Grombalia, élisant son domicile au cabinet du Maître Akram Riahi Avocat prés de la cour de cassation, sis à : 01 Rue d'Argentine-Le Belvédère - Tunis.

Partie saisie : Madame Malika Bent Ali Belkhîria épouse Mohamed Chaieb, titulaire de la CI N n° 02931313, demeurant à la rue Zitouna- Khezama-Soussecen tant que caution réel solidaire du créancier initial Monsieur El Moez ben Mohamed Chaieb ,titulaire de la C I N n°05541498, et demeurant à la même adresse).

Avocat poursuivant :

Maître Akram Riahi Avocat prés de la cour de cassation, 01 Rue d'Argentine-Le Belvédère - Tunis (M.F : 000PA411241/C).

Désignation du bien à vendre : La totalité de la propriété dénommée "Hassna" objet du titre foncier n° 34857 Monastir (Nombre de parcelles : 01, parcelle n°753) crée en application du jugement d'enregistrement obligatoire du Tribunal Foncier de Monastir sous le n°70853 en date du 17/5/2000, situé à Menzel Harb - Délégation de Benbla - Gouvernorat de Monastir. C'est un terrain agricole d'une superficie de 7021 mètres carrés divisé en 7021 parts, comprenant un certain nombre d'oliviers, dont les bords sont recouverts de dalles de terre, d'autres de lignes imaginaires, tel qu'il a été identifié dans le Rapport de l'expert Mr. Kamel Boudoukhan désigné suivant l'ordonnance sur requête du Tribunal de première instance de Monastir n°38992 en date du 29/4/2018, et complété par le rapport commun réalisé par les experts Badreddine Charfeddine, Moez Fantar et Khalifa Bouzgarrou en date du 23/4/2019 dans le cadre de l'affaire n°3062.

Mise à prix : 596.785,000 D (Cinq cent quatre vingt seize mille, sept cent quatre vingt cinq dinars), outre les frais de poursuite et les frais d'expertise judiciaire qui seront fixés par le tribunal.

Date et lieu de la vente : Le mercredi 10 juillet 2019 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir à partir de 9h du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour d'amples renseignements, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Monastir.

Observations : Toute personne voulant participer aux enchères, doit procéder à la consignation du 1/3 de la mise à prix, les étrangers doivent être munis de l'autorisation préalable exigée par la loi.

2019402307VEPA1

Avis aux créanciers

Infirmation d'un jugement de faillite

Affaire N°8945

Société GAUFRETTERIE BISCUITERIE DU SUD

Avenue Habib Bourguiba Jebeniana

MF : 008620J

En exécution de la décision rendue le 22 Mai 2019 par Monsieur Slim Masmoudi juge de l'entreprise auprès du Tribunal de Première Instance de Sfax, le Syndic de faillite informe tous les créanciers de la société qu'en vertu du jugement rendu par le Tribunal d'appel de Sfax le 25 Mars 2019 affaire n°79100, il a été décidé d'infirmer le jugement de faillite (Affaire n°8945 du 26 Juin 2018) et a été décidé de nouveau la levée de la demande.

2019X00823VEPA2

Liquidation

Société "SUED.TN" SARL

MF : 1101373X/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mars 2019 enregistré à la recette des finances le Lac le 6 mai 2019 sous le n°19503211 quittance n°053477 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 10 Mai 2019 sous le n°201922941, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la nomination de Mme Laura BANTI en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs. Les créanciers éventuels sont invités à produire leurs titres de créances dans les délais de 20 jours entre les mains de Mme Laura BANTI domiciliée à la Rue Lac Hauron Résidence Les Cascades Bloc A - 3ème Etage -Les Berges du Lac; sous peine de forclusion.

2019402251VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

INNOV ALLIANCE TECH

Société anonyme

Au capital de 800 000 Dinars

Siège social : Immeuble MEGRINE BUSINESS CENTER Route Z4, Z.I. Saint Gobain 2033 - Mégrine

Registre national des entreprises : 1517853R

MF : 1517853R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Innov Alliance Tech, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 juin 2019 à 9 heures au siège social de la société sis à Immeuble MEGRINE BUSINESS CENTER, Route Z4, Zone industrielle Saint Gobain 2033 Mégrine, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion au titre de l'exercice 2018 ;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes;

3 - Approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;

4- Quitus aux administrateurs;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

6- Approbation des conventions prévues par les articles 200, 205 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

7- Pouvoirs pour formalités.

2019T00941SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SAIDA

Société anonyme non résidente

Au capital de 1.200.000 dinars

Siège social : rue de l'Environnement Maatmeur Sahline Monastir 5012

MF : 433 043 S

CNSS : 00 222 677-62

Messieurs les actionnaires sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le 26 juin 2019 à 10H au siège social pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations de l'exercice 2018;

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours du dit exercice et sur les conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et à l'article 23 des statuts;

- Approbation des conventions réglementées visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales et à l'article 23 des statuts;

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018;

- Affectation des résultats de cet exercice;

- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion;

- Questions diverses.

2019T00942SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 3 juillet 2019

RAFFINERIE AFRICAINE S.A

Les actionnaires de la société RAFFINERIE AFRICAINE sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mercredi 3 juillet 2019 à dix heures au siège social de l'actionnaire «Y.K.H HOLDING» sis à la Z.I Charguia II 52 rue de l'Artisanat Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes

3. Approbation des comptes de l'exercice 2018.

4. Quitus pour le Conseil d'Administration

5. Attribution de jetons de présence

6. Affectation du résultat de l'exercice 2018 et des résultats reportés

7. Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du CSC.

8. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021

9. Questions diverses.

10. Pouvoirs.

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2019R01613SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INTERNATIONAL DEVELOPMENT CONSULTANTS

Société anonyme

MF : 719353P/A/M/000

Immeuble IDC Immobilière 3ème étage Les résidences du Parc Jardins de Carthage

Les actionnaires de la société «International Development Consultants», sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20/6/2019 à 10h au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice 2018 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes et approbation des opérations contenues dans le rapport spécial relatifs à l'exercice 2018 ;

3. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

4. Examen et approbation des Etats Financiers de l'exercice 2018 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

6. Quitus aux membres du conseil d'administration relatif à leur gestion au cours de l'exercice 2018 ;

7. Déclaration des administrateurs;

8. Questions diverses.

2019R01614SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE DE FABRICATION ET DE DEVELOPPEMENT DES BOISSONS

«C.F.D.B»

S.A. au capital de 8 492 500 D

Siège social : 7, Rue de Tourcoing - Tunis

C.I.F : 425328/G/A/M/000

R.C : B165291997

Il est porté à la connaissance de Messieurs les actionnaires de la compagnie de fabrication et de développement des boissons «C.F.D.B», qu'ils sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le vendredi 28 juin 2019 à 10 h au siège social de la SFBT sis au Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018.

2/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3/ Examen et approbation des états financiers au 31 décembre 2018.

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux Administrateurs.

6/ Nomination du commissaire aux comptes

7/ Renouvellement du mandat des administrateurs.

2019R01615SANB3

Réunion de l'assemblée générale ordinaire

Tunisian Indian Fertilizers : TIFERT

Société anonyme

Au capital de 278 656 600 DT

Identifiant Unique : 0975908G

Matricule Fiscal : 975908/G/A/M/000

Siège social : 7 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite Tunis

Les Actionnaires de la Société TIFERT sont convoqués à la Réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 juin 2019 à 12h à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la nomination d'un nouvel administrateur.

2. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'année 2018 et des Etats Financiers arrêtés au 31/12/2018.

3, Lecture des Rapports Général et spécial des commissaires aux comptes.

4. Approbation des Etats Financiers Audités de l'exercice 2018.

5. Approbation des conventions prévues par l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

7. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018.

8. Fixation des jetons de présence.

2019R01616SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ALPHA FORD

S.A au capital de 1 500 000 dinars

Siège social : Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag

Identifiant Unique : 809338 RAM 000

CNSS : 172286/14

Messieurs les actionnaires de la société Alpha Ford sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 4 juillet 2019 à 12 heures au siège social sis à Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2018

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018

- Approbation des conventions règlementées au titre de l'exercice 2018

- Affectation du résultat de l'exercice 2018

- Quitus aux administrateurs

- Fixation du montant des jetons de présence

- Pouvoirs en vue des formalités.

2019R01626SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

GAT INVESTISSEMENT

Société D'INVESTISSEMENT A CAPITAL FIXE

Société anonyme

Au capital de 22.000.000 TND

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

Identifiant Unique : 539146G

Messieurs les actionnaires de la société "GAT INVESTISSEMENT" SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL FIXE SA, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 1er juillet 2019 à 11 heures au siège social de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la décision d'opter pour la dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général de la société.

2) Modification corrélative des Statuts et notamment les articles 15, 16, 18, 19, 21, 30, 34 et 36.

3) Questions Diverses.

Tous les documents destinés à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2019R01627SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

GAT VIE

Société anonyme

Au capital de 7.000.000 TND

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0033270B

Messieurs les actionnaires de la société "GAT VIE" Société anonyme, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 1er Juillet 2019 à 9h heures au siège social de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la décision d'opter pour la dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général de la société.

2) Modification corrélative des statuts et notamment les articles 21, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 31, 33 Bis.

3) Simplification du mode de convocation pour les Assemblées Générales et modification corrélative de l'article 35 des statuts.

4) Mise à jour des statuts conformément à la loi n° 2018-52 du 29 Octobre 2018 relative au Registre National des Entreprises.

5) Questions diverses.

Tous les documents destinés à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2019R01628SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

(2ème Convocation)

Société MPC PROKIM Industrie

Société anonyme

Au capital de 18.300.000 dinars

Matricule fiscal : 345844C/A/M/000

Siège social : Rue Mhamedia, Zone Industrielle Mghira, BP175, 1082 Fouchana - Ben Arous

Les actionnaires de la société MPCPROKIM Industrie sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 3 Juillet 2019 à 11H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Rapport d'Activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018.

2. Approbation du bilan, des comptes de résultats et documents annexes relatifs à l'exercice 2018.

3. Lecture des Rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4. Approbation des rapports du Commissaire aux Comptes.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

6. Nomination de nouveaux administrateurs.

7. Nomination d'un commissaire aux comptes

8. Quitus à donner aux administrateurs.

2019R01635SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Société anonyme

Au capital de 176.000.000 Dinars

Siège social : Avenue Mohamed V-1001- Tunis

RNE : 123L

Messieurs les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont Invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 29 juin 2019 à 9 heures du matin à Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, Rue du Lac Turkana -1053 les Berges du Lac - Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Désignation des commissaires aux comptes.

Conformément à l'article 40 des statuts de la Banque Nationale Agricole, l'assemblée générale ordinaire se compose des actionnaires propriétaires d'au moins dix actions libérées. Toutefois, plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum sus-visé et se faire représenter par l'un d'eux.

Les actionnaires peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'une délégation pouvoir à déposer au siège de la banque soit avant cinq jours, ou alors le jour de l'assemblée.

Les documents destinés à cette Assemblée seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction des Affaires Juridiques) et ce durant le délai légal.

2019R01637SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Développement Touristique Hadrumèt

«SDT HADRUMET»

MF : 1335067/L/A/M/000

Siège social : BP 40 Hôtel Diar El Andalous port el Kentaoui 4011

Messieurs les actionnaires de la Société de Développement Touristique Hadrumèt sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire le jeudi 4 juillet 2019 à l'hôtel Iberostar Kuriat Palace, sis à Monastir zone touristique Dkhila, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018;

- Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Nomination d'un co-commissaire aux comptes ;

- Quitus au conseil d'administration;

- Fixation du montant des jetons de présence ;

- Questions diverses.

2019S00748SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Touristique Yasmine de Monastir

MF : 1540985/P/A/M/000

Siège social : Bd 14 janvier route touristique 4051 Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique Yasmine de Monastir «STYM Kuriat Palace» sont Invités à assister à l'assemblée générale ordinaire le jeudi 4 juillet 2019 à 11H à l'hôtel Iberostar Kuriat Palace, sis à Monastir zone touristique Dkhila, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018;

- Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Ratification de la nomination d'un co-commissaire aux comptes ;

- Quitus au conseil d'administration;

- Fixation du montant des jetons de présence ;

- Questions diverses.

2019S00749SANB3

Convocation à la assemblée générale ordinaire

MF : 18044DPM000

La Société MOUNA de Promotion Immobilière société anonyme, MF : 18044D/P/M/000, informe tous les actionnaires que l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2018 se tiendra le 29/6/2019 à 10 H du matin au siège de la Société à l'avenue 5 Août Immeuble carrefour Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport du conseil d'administration pour approbation

- Présentation du rapport du commissaire au compte pour approbation

- Présentation des bilans pour approbation et affectation des résultats de l'année 2018.

- Quitus aux administrateurs

- Approbation des conventions réglementées prévus par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Diverses questions.

Les documents afférents à l'assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

2019X00828SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

ESSILOR - SIVO

Société anonyme

Capital social : 22.000.000 dinars tunisiens

Siège social : Zone Industrielle Poudriére I, 3002, Sfax - (Tunisie)

IU : 1234523 D

Matricule CNSS : 338588 - 58

Les actionnaires de la société ESSILOR-SIVO SA sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire, prévue pour le Samedi 29 juin 2019 à 11 heures au siège social de la Société Zone Industrielle la Poudrière I - 3002 Sfax - Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de convocation ;

2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 ;

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018 ;

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2018 ;

6. Approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice 2018 ;

7. Quitus aux administrateurs ; et

8. Pouvoirs pour formalités.

2019X00835SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE AGRICOLE IMMOBILIERE DU SUD «TROGAMES S.A»

S.A au capital de 200.000 DT

Avenue Habib Bourguiba - Gabès

M.F : 3698L/A/M/000

CNSS : 57807-92

Messieurs les actionnaires de la société TROGAMES sont priés à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 29 juin 2019 à 10 h au siège de la société sis à l'avenue Habib Bourguiba n°137 - Gabès à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'Administration sur l'exercice 2018;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaires aux comptes sur l'exercice 2018;

- Approbation, s'il y a lieu, des rapports et états financiers arrêtés au 31/12/2018;

- Affectation du résultat 2018;

- Quitus aux administrateurs;

- Questions diverses.

2019Z00123SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Beaurivage

Société anonyme

Au capital de 2532.000 DT

Dont le siège social est à l'Hôtel Méditerranée 8050 Hammamet

R.C : B1129761997

M.F : 009916 CAM000

Messieurs les actionnaires de la Société Beaurivage sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le mercredi 26 juin 2019 à l'hôtel Méditerranée Hammamet à 11h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration.

- Examen du bilan du 2018 et des comptes le composant, arrêté au 31/12/2018.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes exercice 2018.

- Approbation éventuelle du bilan et de ses comptes.

- Affectation du résultat.

- Quitus aux administrateurs.

- Jeton de présence.

- Questions diverses.

2019N00430SANB3

Convocation

Société ETTAJDID SERVICES KAIROUAN

Société anonyme

Au capital de : 10 000 DT

Avenue Hédi Cheker CP3129 Kairouan

M.F : 632392/w

Les actionnaires de la société Ettajdid Services Kairouan, Société anonyme, au capital de 10 000DT sont invités à assister à l'assemblée Générale ordinaire qui se tiendra lundi le 24 juin 2019 à 10h à l'hôtel La kasbah Kairouan, sur convocation du conseil d'administration pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2018

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2018

- Examen et approbation s'il y a lieu des états financiers de l'exercice 2018

- Affectation des résultats de l'année 2018

- Quitus aux administrateurs.

- Divers.

2019H00131SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société régionale de transport de Kairouan

Société anonyme de 151.000 dinars

Registre de commerce : N°B156031996

Les actionnaires de la Société régionale de transport de Kairouan sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra lundi 01 juillet 2019 à 11 heures au siège de la société avenue Assad Ibn Fourat à Kairouan, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation de la société conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2019H00133SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2018

Société régionale de transport de Kairouan

Société anonyme de 151.000 dinars

Registre de commerce : N°B156031996

Les actionnaires de la Société régionale de transport de Kairouan sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra lundi 01 juillet 2019 à 10 heures au siège de la société avenue Asaad Ibn Fourat à Kairouan, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2018.

4- Approbation des conventions relatives à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5- Quitus des administrateurs pour l'exercice 2018.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2018.

7- Questions diverses.

2019H00134SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

"Sté Carthage Médical"

SA au capital de 9.600.000 DT

Siège : Zone touristique, Jinen El Ouest 5000 Monastir

M.F : 1038331B/A/M/000

M. CNSS : 325347-09

Messieurs les actionnaires du «Carthage Médical», sont invités à assister à l'AGO qui se tiendra le 30/6/2019 à 10h du matin au siège de la société pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes 2018.

3- Approbation des états financiers 2018.

4- Approbation des conventions réglementées.

5- Affectation des résultats 2018.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Fixation des jetons de présence.

8- Questions diverses.

2019P00260SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société GABESIENNE D'EMBALLAGE "SOGEMBAL" S.A.

Au capital de 5 867 400 dinars

Siège social : GP1 - Km 14 l'Aouinet, Metouia - Gabès

R.C : 1110861997

M.F : 008215/Z/AM/000

CNSS : N°05252-44

Messieurs les actionnaires de la Société Gabésienne d'Emballage «SOGEMBAL» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 11 juillet 2019 à 11 heures à son bureau sis aux Berges du Lac, rue de la Feuille d'Erable, Résidence Le Palmier du Lac - Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

- Approbation des rapports du conseil d'Administration et des états Financiers individuels et consolidés de la société relatifs à l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018.

- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

- Renouvellement du mandat des Administrateurs.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2019402224SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GENERALE D'ETUDES ET DE PLACEMENT EN ASSURANCES ET REASSURANCES

Siège social : 29, rue Al Amine Al Abbassi - 1002 - Tunis

Registre du commerce : N°B166631997 Tunis

Matricule Fiscal : N°0030581 B/P/M/000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Générale d'études et de Placement en Assurances et Réassurances (GEPAR), sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 02/7/2019 à 10H du matin, au siège social du groupe HAMROUNI sis à Tunis 32, rue Kamel Atatürk - 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'Administration sur l'activité de la Société relatif à l'exercice 2018

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de la société au titre de l'exercice 2018

3. Approbation des conventions réglementées conformément à l'article 200 du code des sociétés commerciales au titre de l'exercice 2018

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2018

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018

6. Quitus aux membres du conseil d'administration de la Société

7. Questions diverses

8. Et pouvoirs pour formalités.

2019402258SANB3

Société Tunisienne des Arts Graphiques

Matricule Fiscal : 002449Q/A/M/000

N CNSS : 13663/83

Suivant PV en date de 7 juin 2019; Les membres du conseil décident de convoquer l'assemblée générale ordinaire pour vendredi le 28 juin 2019 à 10h au siège social de la société sis à 19 Rue de l'usine Ariana Aéroport pour délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des états financiers, du rapport de gestion pour l'année 2018 et des rapports du Commissaire Aux Comptes pour le même exercice,

2. Approbation des états financiers et du rapport du Conseil arrêtés au 31/12/2018.

3. Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

4. Affectation des résultats

5. Fixation des jetons de présence,

6. Quitus aux administrateurs,

7. Pouvoirs pour formalités.

2019402262SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire n°9

Société Al Kabidha Al Arabia Litaamir

Société anonyme

S.A au capital de : 8.277.300 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - International City Center

(Tour des bureaux) - 1082 Tunis Registre National des Entreprises 1004335X

Matricule Fiscal : 1004335 XPM 000

Messieurs les actionnaires de la Société Al Kabidha Al Arabia Litaamir sort convoqués en assemblée générale ordinaire n°9, vendredi 28 juin 2019 à 17h30 de l'après midi au siège de la Société sis au Centre Urbain Nord, International City Center (Tour des bureaux), 1082 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports d'activité relatifs aux exercices 2016, 2017 et 2018.

2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs aux exercices 2016, 2017 et 2018.

3- Approbation des rapports d'activité et des états financiers relatifs aux exercices 2016, 2017 et 2018.

4- Approbation des conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion concernant les exercices 2016, 2017 et 2018.

6- Affectation des résultats des exercices 2016, 2017 et 2018.

7- Fixation des Jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration relatifs aux exercices 2016, 2017 et 2018.

Tous les documents afférents à cette assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition de Messieurs les actionnaires au siège de la société, durant le délai légal.

2019402272SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

LA CLINIQUE INTERNATIONALE TUNIS SUD (C.I.T.S)

Société anonyme

Au capital de 24.000.000 Dinars

Siège social : Rezig center Bloc C Mégrine Ben Arous

MU : 1428888G

Messieurs les Actionnaires de la Société LA CLINIQUE INTERNATIONALE TUNIS SUD S.A. sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 26 juin 2019 à 18h au siège de la société sis au Rezig center Bloc C Mégrine Ben Arous à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2018.

2- Lecture du rapport spécial du commissaire sur les conventions visées à l'article 200 du CSC.

3- Approbation du rapport du conseil et des comptes et conventions.

4- Affectation des résultats.

5- Quitus aux administrateurs.

2019402281SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Arabe de Réalisations Immobilières, "SARI "

Société anonyme

Au capital : 3.300.000 DT

CNSS : N°00224463-05

MF 539528 S/P/M/000

Siège social : 71, Rue Alain Savary, Résidence Alain Savary, Bloc C, 4ème Etage, Appt. C42 -1003 Cité El Khadhra - Tunis

Messieurs et Mesdames les actionnaires sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale

Ordinaire qui aura lieu le mardi 25 juin 2019 à 10 heures au siège de la société, 71, rue Alain Savary, Résidence Alain Savary, Cité El Khadhra, Bolc C, Appt.42, 4ème étage - 1003 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018.

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2018.

3- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementaires de l'exercice 2018 selon article 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales.

4- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Jetons de présence de l'exercice 2018.

8- Rémunération des membres du comité d'investissement pour l'exercice 2018.

9- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2019402284SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DU COMMERCE INETRNATIONAL DE TUNISIE - SAN

S.C.I.T

La société du commerce international de Tunisie *S.C.I.T* a l'honneur d'inviter ses actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 juin 2019 à 11H au siège de la S.C.I.T, sis au 15 Rue Om Laarayes Z.I. Saint Gobain - 2014 Mégrine, qui aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et Approbation s'il y a lieu du rapport du conseil d'administration Relatif à l'exercice 2018.

2/ Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018.

3/ Lecture et Approbation des Etats financiers et comptes annexes Arrêtés au 31/12/2018.

4/ Renouvellement des membres du conseil d'Administration.

5/ Quitus aux Administrateurs.

6/ Affectation du Résultat.

2019402288SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Abou Nawas de Gestion Touristique

Société anonyme

Capital : 300 Mille Dinars Tunisiens

Siège social : Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Registre de commerce : B1158871996

Matricule fiscal : 12134D/A/M/000

La Société Abou Nawas de Gestion Touristique convoque ses actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 juin 2019 à 12 Heures au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2018.

2. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3. Approbation des états financiers pour l'exercice 2018.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018.

6. Rémunération des membres du Conseil d'Administration.

7. Nomination de membres du Conseil d'Administration pour les années 2019, 2020 et 2021.

8. Nomination de commissaire aux comptes pour les années 2019, 2020 et 2021.

9. Pouvoirs à donner.

2019402299SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Exploitation Hôtelière et Touristique «Hôtel Montazah Tabarka»

Société anonyme

Capital : 10643,700 Dinars Tunisiens

Siège social : Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Registre de commerce : B1149711997

Matricule fiscal : 047986F/A/M/000

La Société d'Exploitation Hôtelière et Touristique « Hôtel Montazah Tabarka» convoque ses actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 juin 2019 à 10 Heures du matin au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2018.

2. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3. Approbation des états financiers pour l'exercice 2018.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018.

6. Rémunération des membres du Conseil d'Administration.

7. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les années 2019, 2020 et 2021.

8. Pouvoirs.

2019402300SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

OLA Energy Tunisie

Société anonyme

Au capital de 2.895.025 Dinars

Siège social : Immeuble Horizon, avenue de la bourse Cité les pins, Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique 000497Q

Messieurs les actionnaires de la société OLA Energy Tunisie sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le 28 juin 2019 à 9h, au siège de la société pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018;

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018;

- Approbation des conventions réglementées;

- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2018;

- Renouvellement du mandat des administrateurs;

- Fixation du montant des jetons de présence pour l'année 2019 ;

- Délégation de pouvoirs pour ('accomplissement des formalités légales.

2019402309SANB3

Autres sociétés

Convocation

Messieurs les actionnaires de la Coopérative Ouvrière des Marchés de Gros de Sfax "COOP.O.M." sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le lundi 8 juillet 2019 à 10 heures du matin au siège de l'U.G.T.T de Sfax afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport sur les gestions 2018

- Rapport des commissaires aux comptes Ex. 2018

- Approbation de ces rapports, Bilan, Comptes de résultats de l'Ex. 2018

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des modifications apportées au capital

- Considérer la distribution du résultat de l'Ex. 2018

- Questions diverses.

2019X00826SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice

2017/2018

Société mutuelle de services agricoles des aviculteurs de Tataouine

M.F : 0790632 Y/N/M/000

Le conseil d'administration de la société mutuelle de services agricoles des aviculteurs de Tataouine a l'honneur de vous inviter à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 01/7/2019 à 9h du matin au siège de la société Rue 02 Mai Route Tataouine Médenine afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier de l'année 2017/2018

- Discussion et approbation.

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes.

- Quitus aux membres du conseil d'administration.

- Adhésion de nouveaux adhérents.

- Mise à jour de la liste des adhérents,

- Changement de la raison sociale de la société mutuelle.

- Divers sujets.

2019M00251SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Nour du Cap Bon

La SMBSA Nour du Cap Bon a l'honneur d'inviter ses adhérents pour l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 29 juin 2019 à partir de 10h du matin dans son siège sis à la route de Nabeul en face marché du gros Tazarka suivant le plan d'affaires suivant :

- Récitation et approbation du rapport du conseil d'administration 2018

- Récitation et approbation du rapport du commissaire aux comptes 2018

- Accorder le brevet aux gestionnaires

- Acceptation des nouveaux adhérents

- Approbation du Règlement intérieur.

2019N00429SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis complémentaire

En vertu d'une demande de mise à jour n°54207 déposée au Tribunal foncier de Tunis par Nejma Sehel représenté par Maître Emna Fraj afin d'inscrire des ventes tel que le contrat de vente enregistré à Tunis le 10/4/1990 par lequel Bechir Ben Kileni Ben Aissa a vendu et cédé à Mohamed Ben Dhaoiedi Jendoubi faisant patrie du titre foncier à 10058 Manouba de ce fait toute opposition ou Intervention à l'encontre de la demande de Mise à jour sus indiquée doit être signifiée au tribunal de Tunis

10ème chambre dans un délai de 02 Mois à partir de la parution de présent avis.

2019T00934DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Rim Bent Abdelhamid Ben Saad, titulaire de la CIN n°02971023, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/2456 délivré le 26/9/2003 objet du titre foncier n°95159 Sousse sise à Boukhzar gouvernorat de Sousse. Une attestation de perte a été délivrée par la police de Sousse Nord sous n°1174 du 24/5/2019.

2019S00733DIVD2

Avis

Monsieur Abd Essalem Ben El hédi Ejridi déclare que sont titre de propriété d'un terrain d'une superficie de 3179 m² size à la route de Gremda Km 14 est perdu. Il veut estraire un autre titre. Toutes oppositions doivent être aux bureaux de notaire Ketata Moncef dans un délai de 70 jours de ce jour.

2019X00819DIVD2

Avis

Suite à la décision n°00769 délivrée par le gouvernorat de Médenine en date du 17/4/2019 concernant l'ouverture de la suscription au but de réaménagement la mosquée Elkebir Hessy Amor - Médenine Sud.

Il est déclaré que le fonds (argents) seront sommés sur le compte courant postale ou bancaire ainsi à l'aide de la vente des tronçons libellés dans les incisions de la suscription dans un délai qui ne dépasse pas 12 mois à partir de la remise de l'autorisation.

2019M00248DIVD2

Perte d'un document de propriété

La perte du document de propriété n°12/6116

Titre foncier n°15218 Béja

Pour son propriétaire Monsieur

Abdelkarim Ben Benissa Ben Youssef

Superficie totale du terrain : 1058086 m²

Lotissement général : 40 parts

Les parts : 14 parts.

2019J00071DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Ahmed Ben Mohamed Ben Ahmed Nefissa, titulaire de la carte d'identité n°02058266 délivrée le 4/11/2013, déclare la perte d'un titre de propriété n°8817, objet du titre foncier n°37683 Kairouan, du terrain agricole sis à Nabech, gouvernorat de Kairouan.

Une attestation de perte a été délivrée par le chef de la garde nationale cité Etaben, le 18/3/2019 sous le n°1033.

2019H00126DIVD2

Rectificatifs

Rectification

L'annonce n°2018C00158SRLB2 publiée par le journal officiel numéro 111 daté le 11 septembre 2018 page 5895 se lit comme suit :

- La modification de l'objectif social de la société du bureau d'études aux travaux publics et bâtiment au lieu de

- La modification de l'objectif social de la société du bureau d'études aux travaux publics.

2019R01629RECZ9